RAPPORT D'ACTIVITÉ
2017

sdey
Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne

Sommaire

3 ÉDITORIAL

4 CHIFFRES-CLÉS ET FAITS MARQUANTS

8 ASSISES 2017 DE L'ÉNERGIE

12 **Gouvernance**

15 LE BUREAU, LE PRÉSIDENT, LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES COMMISSIONS

HUIT C.L.E. À L'ÉCOUTE DES TERRITOIRES

16 ORGANIGRAMME DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'YONNE

18 **Gérer et prévoir**

21 LE CONTRÔLE DE CONCESSION

24 VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT

26 ÉLECTRIFICATION RURALE

27 BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS 2017

28 UNE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN CHARGE

29 UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN MARCHE

30 FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

32 LA SEM YONNE ÉNERGIE EN ORDRE DE MARCHE

33 UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION QUI NE CESSE D'ENRICHIR SES DONNÉES : LE SIG

34 ZOOM SUR LES FINANCES

36 **Enjeux pour demain**

38 DES TERRITOIRES CONNECTÉS

41 UN ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

46 ANNEXES

LES ÉLUS QUI DÉFINISSENT LA STRATÉGIE DU SDEY, ET LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES QUI RÉALISENT CES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS, SONT FIERS, À MES CÔTÉS, DE VOUS PRÉSENTER LA SYNTHÈSE D'UNE ANNÉE D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX.

Éditorial

Jean-Noël Loury, Président

Le code général des collectivités territoriales impose aux EPCI (art. L. 5211-39) d'adresser à leurs communes adhérentes un rapport d'activité annuel.

Cette obligation légale est trop souvent perçue comme fastidieuse, dans sa phase de réalisation comme dans sa découverte.

Pour le SDEY, l'édition de ce document représente un important travail de collecte et de vérification de données chiffrées, ainsi que l'implication technique de tous les services.

Pour ma part, je considère que la réalisation de ce document, exercice contraignant et exigeant, répond à quatre impératifs nécessaires :

– l'obligation de résumer, chiffrer et évaluer le travail effectué sur toute une année,

– la nécessité de faire le point sur l'efficacité des dispositifs financiers et techniques, votés par les élus et mis en œuvre par les services,

– l'opportunité d'évaluer une stratégie en fonction de l'environnement institutionnel, technologique et environnemental,

– enfin, s'engager par écrit sur tout ce qui a été voté, budgété et réalisé, en toute transparence avec le maximum d'objectivité.

Depuis quatre ans maintenant, le SDEY conçoit, finance et réalise des actions au service de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité de nos territoires.

Le chiffre 4 n'est pas encore l'âge de la maturité, mais en numérologie c'est le chiffre lié à la construction et à la réalisation.

Construire, rénover ou innover, c'est ce que nous avons fait en lien étroit avec tous les élus locaux pour répondre très concrètement aux besoins des communes de l'Yonne, dans un esprit de valorisation du département.

Le fil rouge de notre action, notre cœur de métier, concerne les réseaux d'électricité et de gaz, pour apporter qualité et sécurité dans la distribution d'énergie, à chacun d'entre nous.

Au-delà de cette mission essentielle, nous avons ouvert bon nombre de chantiers relevant de compétences optionnelles. Les principaux faits marquants pour 2017 sont pour moi au nombre de quatre :

• **La réalisation** d'une mission spécifique concernant la construction de pylônes pour supprimer les zones blanches.

Dans un second temps, ce sont les opérateurs de téléphonie mobile qui, sous le contrôle de l'ARCEP, vont activer ces pylônes pour apporter un service de qualité aux habitants.

• **La construction** d'un réseau de bornes de charge pour accompagner le développement des véhicules électriques et proposer un maillage de proximité, en campagne comme à la ville.

La prochaine étape concerne la modélisation de l'autopartage de véhicules électriques municipaux, dispositif parfaitement adapté à un territoire essentiellement rural.

• **La rénovation** des réseaux d'éclairage public en utilisant la technologie LED, avec la télégestion, la télémaintenance ou bien encore des détecteurs de mouvements pour plus d'économies d'énergie.

Ces réseaux seront à l'avenir des supports parfaitement adaptés au développement de nouveaux usages et services numériques.

• **L'innovation** enfin, dans la collecte et la gestion des données sur les réseaux, pour être plus efficace et en phase avec la réalité et les besoins du terrain.

Ces travaux de recherche doivent faciliter les investissements, notamment dans des projets d'autoconsommation collective d'énergie propre et locale, il s'agira par ailleurs du thème de nos assises de l'énergie, le 18 octobre prochain.

Toutes ces actions s'inscrivent dans la durée, en mutualisant nos moyens de façon équitable, au service d'un développement harmonieux des communes de l'Yonne.

Les élus qui définissent la stratégie du SDEY, et les services administratifs et techniques qui réalisent ces programmes d'investissements, sont fiers, à mes côtés, de vous présenter la synthèse d'une année d'études et de travaux.

Bonne lecture.

1

CHIFFRES-CLÉS ET FAITS MARQUANTS

En garant d'un service de qualité, le SDEY aura mobilisé, en 2017, tous les savoir-faire pour répondre aux attentes des communes, sécuriser et renforcer les réseaux afin d'anticiper les besoins, innover pour accompagner les nouveaux usages, mutualiser les expertises pour imaginer le territoire de demain.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS EN COURS DE CERTIFICATION ISO

Les besoins des communes étant de plus en plus importants et permanents, les services du SDEY se sont professionnalisés pour apporter une réelle expertise. Ce niveau d'exigence permet aux salariés du syndicat de parler d'égal à égal avec les entreprises prestataires qui proposent sans cesse de nouveaux produits et services.

Une démarche qualité, véritable projet d'entreprise fédérateur avec le lancement en septembre du processus de certification ISO 9001.

L'objectif de cette démarche est :

- d'accompagner le développement du SDEY auprès de ses partenaires,
- d'améliorer sa communication interne et sa transversalité,
- de formaliser des procédures simples et pragmatiques, pour une meilleure homogénéisation de ses interventions,
- de favoriser la régularité de ses bonnes pratiques dans le temps.

Planifiée sur dix mois, la démarche sera validée par un audit de certification prévu en septembre 2018.

LE SIG AU SERVICE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Présenté lors d'une séance du Conseil départemental par monsieur Dorte, en charge de cet outil au sein du syndicat, le SIG et ses performances ont fait forte impression auprès des conseillers départementaux qui, plutôt que de développer un outil spécifique au Département avec la charge financière que cela représente, ont décidé de conclure un accord de collaboration sur le SIG avec le SDEY. Cet accord permettra notamment au Département de combler son retard sur le développement du haut débit.

78 % DES COMMUNES

C'EST, AU 31 DÉCEMBRE 2017, LE TAUX DE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR LES COMMUNES DE L'YONNE AU SDEY. UN GAIN DE 8 % EN UN AN, QUI SYMBOLISE BIEN LA CONFIANCE ACCORDÉE À SES ÉQUIPES ET ENTREPRISES POUR ASSURER LA MAINTENANCE DE 27 400 POINTS LUMINEUX, LEUR RENOUVELLEMENT AINSI QUE LES TRAVAUX RELATIFS AUX INSTALLATIONS NOUVELLES.

60 % D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

C'est en moyenne ce que vont permettre de réaliser les 21 diagnostics énergétiques réalisés au cours de l'année sur des bâtiments publics du territoire qui cumulent chaque année près de 123 000 euros de dépenses pour le chauffage, l'eau chaude, l'éclairage ou la ventilation. Sept communes sont actuellement adhérentes de ce nouveau service proposé par le SDEY.

74 % DES DÉPENSES DU SDEY SONT CONSACRÉS À L'INVESTISSEMENT, DONT 58 % AUX DÉPENSES QUI CONCOURENT À AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES CITOYENS, COMME LA RÉNOVATION ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

39,8

millions d'euros de budget d'investissement

14

millions d'euros d'investissement sur le réseau électrique

4,5

millions d'euros de travaux en éclairage public

213879

points de livraison électrique

PLUS DE 50 % DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES SONT DÉJÀ EN SERVICE

Conformément aux engagements du SDEY, l'implantation des bornes, se poursuit à un rythme soutenu, puisqu'au 31 décembre 2017, 75 bornes sont en service et 41 commandées, sur un total de 116. Subventionnées par l'ADEME et le SDEY, leur coût d'installation est supporté à hauteur de 20 % par les communes, auxquels s'ajoutent 400 ou 1500 euros annuels d'entretien selon le type de borne. À terme, le département de l'Yonne disposera d'une borne tous les 15 à 20 km.

12 POSTES SOURCES SONT SITUÉS DANS LE PÉRIMÈTRE CONCÉDÉ. LES POSTES SOURCES RÉALISENT L'INTERFACE ENTRE LE RÉSEAU PUBLIC DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ ET LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DE LA CONCESSION, CONSTITUÉ DE LIGNES D'ÉLECTRICITÉ MOYENNE TENSION (HTA), DE POSTES DE TRANSFORMATION HTA/BT ET DE LIGNES BASSE TENSION (BT). L'ÂGE MOYEN DES RÉSEAUX HTA DE LA CONCESSION EST DE 30,9 ANS (CHIFFRES 2015).

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE

La mutualisation des achats d'électricité et de gaz en partenariat avec les autres syndicats de la Région Bourgogne – Franche-Comté a démontré toute son efficacité pour faire des économies : – 12 % sur l'électricité – 18 % pour le gaz.

UN MÂT D'ÉCLAIRAGE AUTONOME POUR RÉCOMPENSE

Distinguée par le trophée de l'éclairage public 2016 pour la rénovation complète de son parc d'éclairage public en LED, la commune de Champignelles s'est vu offrir en guise de récompense par le SDEY, un luminaire autonome alimenté par un panneau solaire, pour éclairer l'aire de jeux de la rue Camille Desmoulins. Installé début août par Eiffage Énergie Auxerre, il permet de sécuriser cet espace de détente apprécié des tout-petits, sans augmenter la dépense énergétique de la commune. En 2017, le SDEY a consacré 27 % des dépenses de travaux à l'éclairage public.

LANCEMENT D'AVENYR, DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AUX TERRITOIRES INTELLIGENTS

Au moment où le SDEY entend faire des territoires intelligents un atout pour la ruralité, il se dote d'un dispositif d'accompagnement des communes rurales pour une réflexion globale en la matière et sa déclinaison opérationnelle sur le terrain, autour des thématiques concourant à une meilleure qualité de vie des habitants. Baptisé AVENYR, ce dispositif répond à de multiples objectifs comme le développement de solutions innovantes, la réalisation d'un plan de déploiement d'applications ou de solutions permettant de développer l'attractivité des territoires dans le domaine des transports autonomes, du tourisme, des réseaux intelligents ou encore de la santé.

5914

km de réseau moyenne tension (HTA)

4322

km de réseau basse tension (HTA/BT)

5203

postes de transformations

12

postes sources

UN PREMIER SALON DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Organisé à l'initiative du SDEY, cet événement professionnel a permis aux élus, décideurs locaux et responsables techniques de bénéficier d'un panorama complet de l'offre et des dernières innovations en matière d'éclairage public. Dédié à la technologie LED, dont les performances énergétiques et de qualité d'éclairage sont unanimement saluées, ce salon a été marqué par la présentation de CityTouch, développé par Philips, qui s'intéresse à la télégestion de l'éclairage public. Dans l'Yonne, la commune de Cussy-les-Forges est la première à en être équipée. Un éclairage connecté, grâce à une balise GPS et une carte SIM sur chaque point lumineux, qui permet de gérer l'ensemble du parc d'éclairage en temps réel et de l'adapter aux différents besoins de la commune et de ses habitants. Depuis un simple terminal d'ordinateur, il est désormais possible pour une commune de suivre la consommation d'énergie, de détecter les pannes, de moduler l'intensité lumineuse selon l'activité ou la saison. Chaque jour, le Maire de cette petite commune est prévenu par mail de l'état du réseau et des besoins d'intervention. Cussy-les-Forges s'est engagée sur un contrat de dix ans, avec de belles économies à la clé.

19 PYLÔNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE DÉJÀ EN PLACE

Pour enfin mettre fin aux 31 zones blanches répertoriées dans le département de l'Yonne et contribuer ainsi à une meilleure attractivité des communes,

le SDEY a engagé son plan d'équipement en pylônes destinés à accueillir les équipements de téléphonie des opérateurs leaders désignés. En 2017, ce sont 19 pylônes qui ont été érigés sur un total de 28 nécessaires pour couvrir les zones blanches, projet piloté par la direction technique du SDEY.

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Afin d'assurer au mieux la protection de son personnel, en prévenant les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé de chacun, le SDEY a lancé en 2017 la rédaction de son DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels).
Ce document doit permettre d'identifier les risques et dangers en mesure de provoquer un dommage tout en évaluant leur degré de gravité et la probabilité d'apparition.
Une mission confiée au niveau opérationnel à Patrice Lozère, nommé assistant de prévention, qui a pu suivre une première formation initiale d'une semaine organisée par le CNFPT en avril 2017.
Une deuxième partie de formation sera réalisée courant 2018.
En parallèle, une commission dirigée par monsieur Richard Zeiger a été mise en place.
Une fois la rédaction du document unique terminée, une liste des mesures de prévention sera fixée par priorité suivant le degré de gravité afin de réduire au mieux les atteintes au personnel.

Élu référent
M. Richard Zeiger

Membres de la commission
M. Jean-Pierre Bouilhac
M. Guillaume Dumay
M. Jean-Pierre Gérardin

Assistant de prévention
M. Patrice Lozère

75

bornes de recharge pour véhicules électriques

773

commandes de travaux (dont 377 sur le réseau d'éclairage public et 142 sur le réseau télécom) pour un montant de 15,2 millions d'euros

1423

installations de production

147206

points de livraison

55 % DES AGENTS DU SDEY TRAVAILLENT DANS LA FILIÈRE TECHNIQUE

Au 31 décembre 2017, le personnel du SDEY se composait de 27 agents, ayant très majoritairement un statut de fonctionnaire (80 %), le reste de l'effectif étant constitué de contractuels de droit public et d'un contrat emploi avenir.
Au cours de l'année, deux agents sont venus renforcer la direction administrative et financière et le service SIG, tandis qu'un agent a quitté le SDEY dans le cadre d'une mutation. Féminin à **60 %**, le personnel du SDEY affiche une moyenne d'âge de 40 ans.
La répartition entre catégories y compris les contractuels est la suivante :

Catégorie A : **26 %**

Catégorie B : **22 %**

Catégorie C : **52 %**

55 % des agents travaillent dans la filière technique et **45 %** dans la filière administrative.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE CARTOGRAPHIE ENTRE GRDF ET LE SDEY

Par cette convention, GRDF mettra à disposition du SDEY les données numériques géoréférencées relatives à la représentation Moyenne Échelle des ouvrages de gaz naturel des concessions de distribution publique pour lesquelles le SDEY est autorité concédante. Cette mise à disposition permettra au SDEY d'enrichir son Système d'informations géographique et de le mettre à disposition des communes.

ASSISES 2017 DE L'ÉNERGIE

INNOVATION ET INTELLIGENCE, LES OUTILS DE LA TRANSITION

Réseaux connectés, applications numériques, gestion en temps réel, la transition énergétique s'accompagne d'une révolution des usages marquée par la digitalisation avec, en filigrane, la question de la sécurisation des données.

Placées sous le signe de l'innovation, l'édition 2017 des assises de l'énergie a clairement souligné le changement d'époque qui s'est engagé et les défis qui s'y attachent. Innovation sur les réseaux électriques qui sont en passe de devenir des réseaux connectés sur des unités de production d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, méthanisation). Innovation pour les territoires qui sont appelés à devenir des territoires d'intelligence(s) en utilisant toutes les applications numériques apportant de nouveaux services aux habitants.

Du réseau électrique au réseau intelligent

« La question de la digitalisation de l'énergie est la nouvelle étape logique et incontournable de la mise en œuvre de la transition énergétique sur le terrain », a ainsi rappelé Xavier Pintat, Président de la FNCCR. *« D'autant que dans le domaine de l'énergie nous allons passer d'une logique du temps long et de la linéarité à une logique du temps réel systémique. Et si les réseaux électriques doivent devenir intelligents, c'est pour accompagner cette mutation »*, a souligné Philippe Ladoucette, ancien Président de la CRE. *« Nous sommes en train de basculer vers une logique décentralisée, systémique et en temps réel des réseaux d'énergie, qui se construit dans les territoires pour intégrer les sources d'énergies renouvelables et intermittentes et développer la mobilité électrique sans risquer des congestions de réseau. L'objectif est de penser l'électricité au niveau local, d'une ville, d'un quartier et par un traitement des données en temps réel, de faire coïncider électricité produite localement et consommer localement.»* Dès lors, comment intégrer les nouvelles productions

d'énergies renouvelables au réseau électrique public ? Comment le réseau peut-il évoluer pour faire face à la demande croissante, sans que le prix de l'électricité ne s'envole ? Pour Alain Leboeuf, Président du SYDEV (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée), la réponse se trouve dans un réseau intelligent *« capable de s'adapter dynamiquement à ce qui se passe localement, afin d'ajuster l'offre au plus près de la demande, alors qu'aujourd'hui le réseau fournit en permanence la quantité d'énergie pour faire face aux pics de consommation ».* Une flexibilité qui revêt une valeur économique en évitant notamment de surdimensionner les réseaux de production. Ce qui suppose aussi que le consommateur s'adapte à une production certes intermittente pour les énergies renouvelables, mais prévisible. *« Il y a là un gros travail à mener sur le comportement du consommateur afin qu'il s'approprie de nouvelles façons de gérer son énergie »,* a insisté Noémie Poize, Chargée de mission à Aura-EE (Auvergne - Rhônes-Alpes Énergie Environnement), s'appuyant sur l'expérimentation qu'elle a menée dans le cadre du projet SMAP (Smart grid dans les parcs) auprès de villages ruraux du parc naturel du Pilat. Une mutation qui se présente donc aussi pour Philippe Bourguignon, Senior Executive Engie Lab, *« comme un enjeu sociétal sur l'acceptabilité sociale de ces mutations, la manière dont le citoyen s'en empare et sur les réponses à apporter à ses attentes et usages. »* C'est tout l'objet des expérimentations menées actuellement dans l'Yonne à Chichée et Val de Mercy.

Des territoires connectés au service de l'usager

Pour Xavier Pintat, les enjeux de ces transformations très lourdes vont bien au-delà de la seule sécurité physique et technique des réseaux. *« Il faut plus que jamais veiller à ce qu'elles servent et ne compromettent pas l'intérêt général des territoires y compris sur le plan de la solidarité territoriale et sociale. »*
Les autorités organisatrices que sont les syndicats départementaux sont, pour lui, les plus à même de faire converger l'efficacité économique, l'expertise technique et la préservation des grands équilibres en termes de solidarité. Il est vrai que les attentes sont fortes. *« Un territoire connecté*

« LA VIE EN MILIEU RURAL A DES ATOUTS INDÉNIABLES, C'EST MÊME UN CAPITAL D'AVENIR QUE NOUS DEVONS FAIRE FRUCTIFIER. »

JEAN-NOËL LOURY, PRÉSIDENT DU SDEY

est un territoire où je vivrais mieux qu'avant », a lancé comme un défi Philippe Bourguignon. Jérôme Lelu, Dirigeant de Citeos, qui travaille sur les développements Smart City – Smart Village, a apporté des premiers éléments de réponse. Le premier point est le besoin de diminuer les coûts de fonctionnement. En matière d'énergie, cela suppose de travailler sur l'efficacité énergétique (éclairage public, bâtiments), la production/consommation locale d'énergie et la mutualisation des infrastructures. Les économies générées peuvent être réinvesties pour accroître les services proposés et ainsi maintenir l'attractivité des territoires. Les objets connectés joueront en la matière un rôle essentiel, comme l'a souligné Antoine Corolleur, Président du SDEF (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère), *« en permettant une optimisation en termes d'apport de services publics, de rationalisation du coût de l'énergie et d'adaptation de la production locale à la consommation locale ».* Dans cette optique, la démarche du syndicat est de travailler au plus près des communes pour avoir la vision la plus adaptée à la réalité du terrain. *« Il s'agit d'accompagner les communes pour leur faire prendre conscience de ce qui peut être fait avec les outils numériques.»*

Garder la maîtrise des données

Dans ce nouveau contexte de numérisation des territoires, l'un des enjeux majeurs sera la maîtrise des données collectées en termes de traitement et de protection comme l'a rappelé Jean-Luc Sallabery, Chef du département numérique de la FNCCR. *« La maîtrise des systèmes d'information et des données (Data) est essentielle, tout comme le rôle des syndicats d'énergie pour les penser à l'échelle du territoire et des usages présents et à venir.»* Philippe Bourguignon ne dit pas autre chose quand il affirme que la souveraineté passe par la réappropriation des données au niveau des territoires. Car il ne faut pas s'y tromper, comme a souhaité le réaffirmer Xavier Pintat, *« il existe un risque réel que la production, le stockage et l'utilisation des données publiques face l'objet d'une appropriation progressive par des opérateurs soumis eux exclusivement à une logique commerciale ».*

LE POINT DE VUE DE...

Mireille Bonnin,
Chargée de mission au département numérique de la FNCCR

Quand un opérateur public est à l'initiative d'une démarche de territoire intelligent, quels sont les questions, les objectifs et points de vigilance qui doivent être présents à son esprit ?

- **Tout d'abord procéder à des diagnostics territoriaux sur les enjeux pour le territoire et ses besoins.**
- **Autre enjeu : la dématérialisation. C'est l'occasion de parler de l'administration territoriale en ligne.**
- **La mutualisation des moyens et des ressources : plate-forme de stockage des données qui peuvent être publiques. Le partage des données, la réappropriation des applications mobiles développées par le voisin.**
- **La cybersécurité, la confiance dans les outils numériques. Dès 2018, le nouveau règlement européen de protection de la donnée va s'imposer à tous.**
- **La souveraineté numérique.**
- **La médiation numérique : l'idée que tous ces territoires numériques et leurs usages doivent être centrés sur l'usager et facile d'accès.**
- **Le besoin de formations et de relais de proximité pour accompagner les plus petites collectivités ou les usagers.**

Jean-Noël Loury

Philippe de Ladoucette

Dominique Aguilar

Jérôme Lelu

Xavier Pintat

Alain Leboeuf

Philippe Bourguignon

Mireille Bonnin

Michel Pannetier

Jean-Francois Alliot

Antoine Corolleur

Noémie Poize

2

GOUVERNANCE, **UN ACTEUR DE RÉFÉRENCE**

Sur un territoire avant tout rural où les réseaux énergétiques sont beaucoup plus étendus qu'en milieu urbain, le SDEY est le garant d'un service public de proximité performant, efficace et équitable.

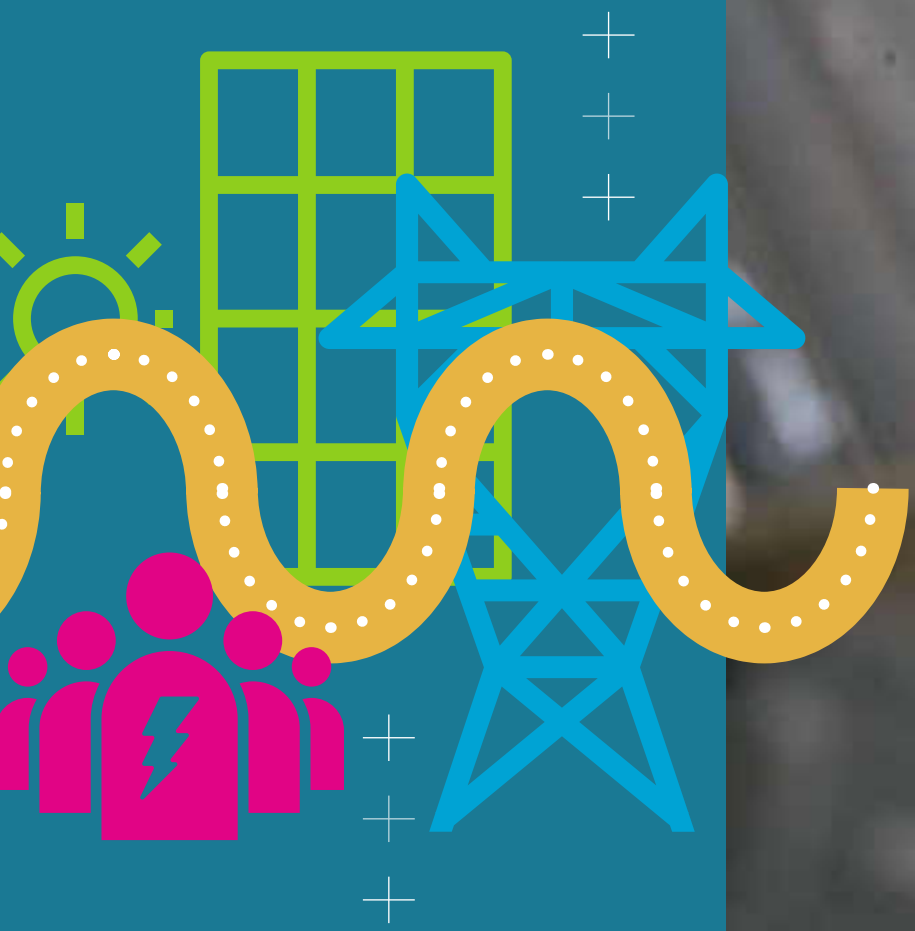

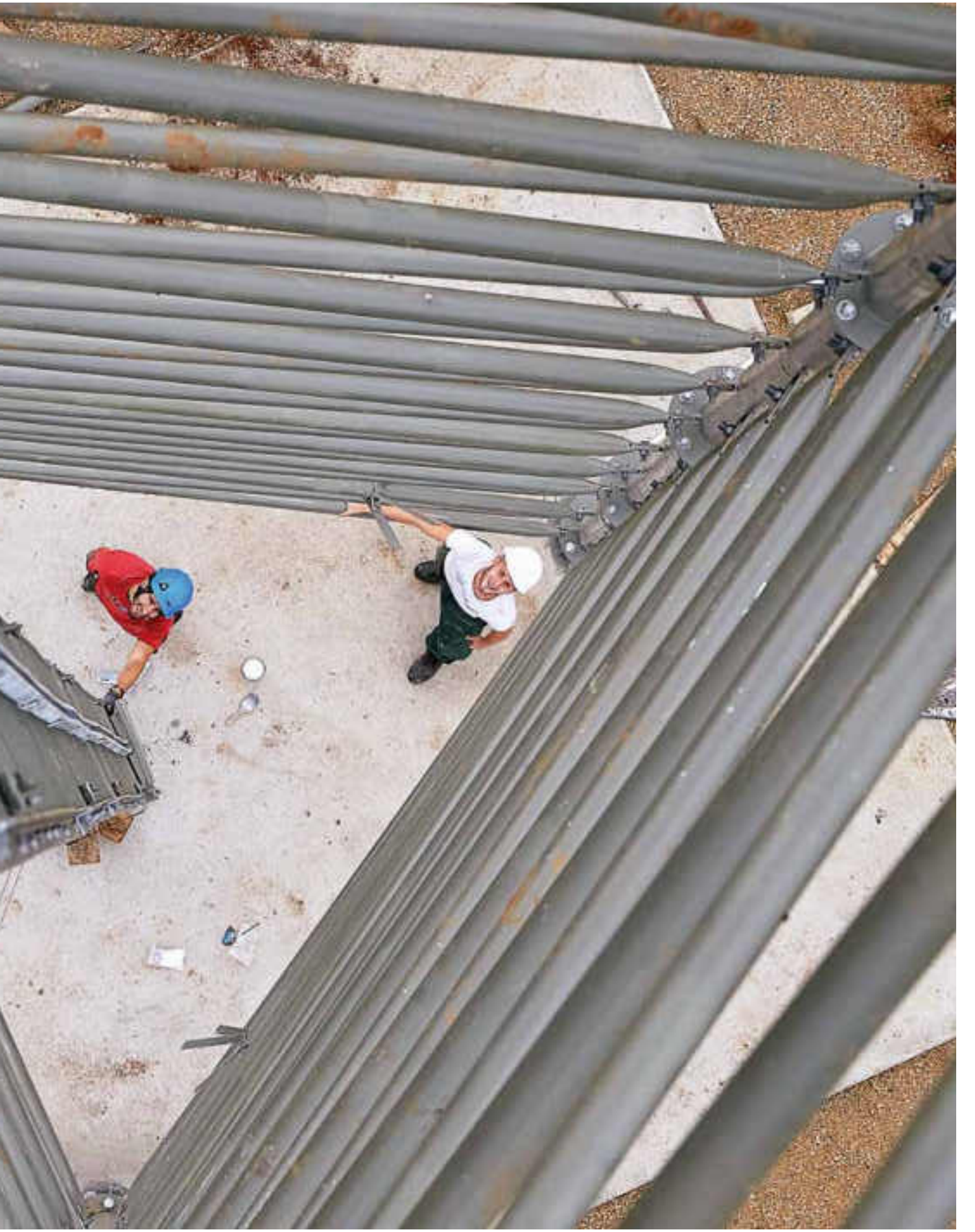

Grâce à la mutualisation des coûts et des ressources et une perception globale des enjeux, le SDEY assure à tous les usagers, une égalité d'accès à un service sécurisé de haute qualité en matière d'approvisionnement énergétique, ainsi qu'une parfaite maîtrise des réseaux tant en termes de maintenance et de rénovation que de renforcement et de création.

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), le SDEY répond aux attentes et besoins des communes de l'Yonne en gérant pour leur compte, les réseaux d'électricité, de télécommunication, d'éclairage public et de gaz.
Le SDEY est administré par un Comité Départemental, composé de 48 délégués désignés par les communes, un Bureau et un Président élus.

Parlement du syndicat, le Comité Départemental regroupe les membres des huit Commissions locales d'énergie (C.L.E.) qui assurent une parfaite représentativité des territoires et sont l'interface entre les besoins et attentes des communes et les priorités définies par le syndicat.

Trois à dix délégués départementaux représentent chaque C.L.E. selon l'importance de sa population. Ces délégués élisent pour une durée de six ans, un Bureau et un Président qui exerce le pouvoir exécutif du SDEY, assisté dans sa mission par 12 vice-présidents.

Pour définir et mettre en œuvre ses politiques, il dispose de commissions en charge d'anticiper les besoins du territoire et de préparer les projets soumis à son vote, ainsi que d'une équipe de collaborateurs permanents qui animent les services administratifs et techniques placés sous une direction unique.

Le syndicat est ainsi le garant de ce que les élus locaux attendent : proximité, équité et efficacité.

LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES PERMET UNE OPTIMISATION DES POLITIQUES DE MAINTENANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES AU MEILLEUR COÛT.

© Philippe Grossot

Champcevrais, levage pylône de téléphonie mobile, février 2017.

LE BUREAU

Le Président et les vice-présidents

Jean-Noël Loury
PRÉSIDENT

Philippe Maillet
FINANCES ET PERSONNEL

Louis-Marcel Garriga

Rémy Clérin
MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Les commissions

Patrick Picard
TRAVAUX

Jacques Baloup

Christian Chaton
ÉCLAIRAGE PUBLIC

Bernard Petillat

Jean-Pierre Bouilhac
TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Grégory Dorte
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Claude Mauloise

Guillaume Dumay

Le SDEY délègue la distribution publique d'électricité à deux opérateurs complémentaires : ENEDIS pour la distribution d'électricité et EDF pour la fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente.
Le contrat de concession a été signé en 1999 pour une durée de trente ans.

Huit C.L.E. à l'écoute des territoires

Les membres d'une C.L.E. assurent le développement des politiques énergétiques de leur territoire et proposent un programme d'actions priorisées au Comité Départemental.

Les C.L.E. disposent d'une secrétaire administrative, interlocutrice privilégiée des communes pour leurs démarches de travaux, de la phase d'étude à celle de la réalisation.

Ces commissions se réunissent deux fois dans l'année : une première fois au printemps afin de présenter le programme de travaux retenu pour l'année et une seconde fois à l'automne pour recenser les demandes de travaux des communes pour l'année à venir.

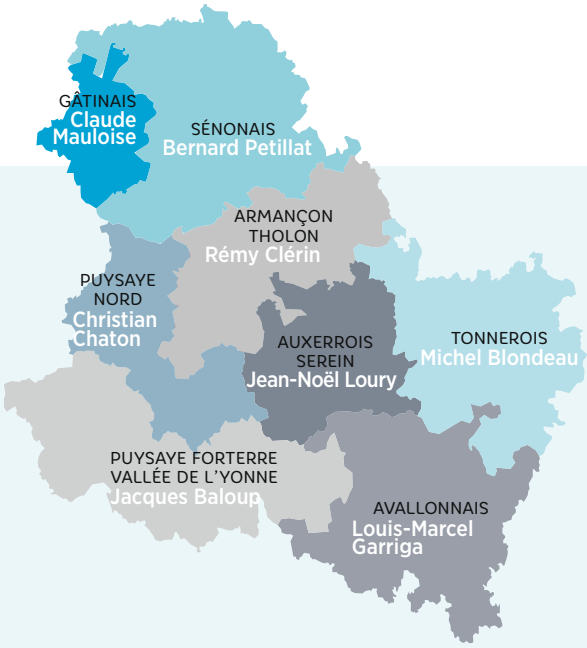

2 ORGANIGRAMME DU SDEY, 2018

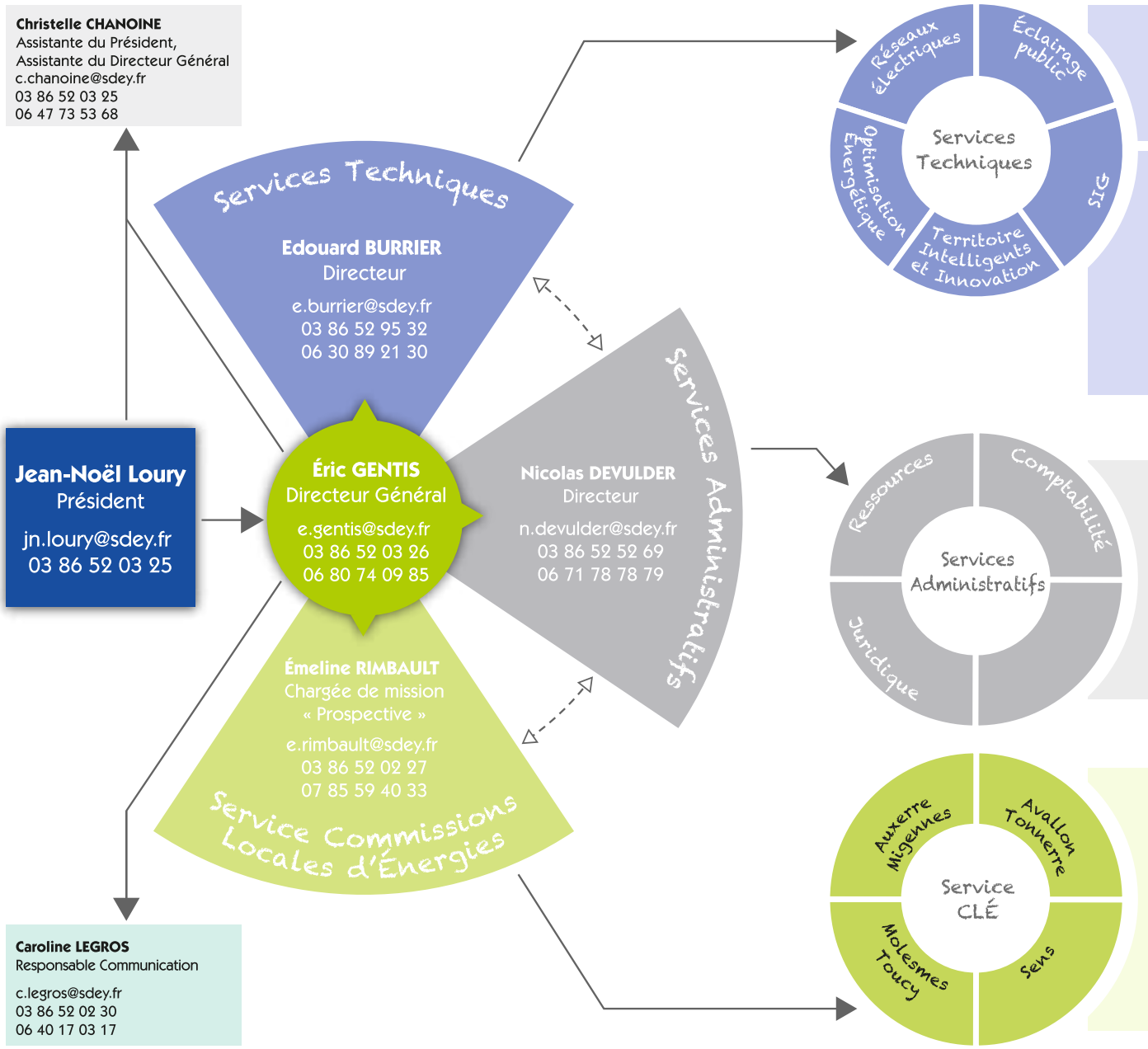

AUXERRE : 4 avenue Foch - 89000 Auxerre
AVALLON : 11 bis rue Carnot - 89200 Avallon
MIGENNES : 90 avenue Jean-Jaurès - 89400 Migennes
MOLESMES : 3 route du Suchois - 89560 Molesmes
SENS : 18 avenue Vauban - 89100 Sens
TONNERRE : 2 avenue de la Gare - 89700 Tonnerre
TOUCY : Z.A. Les Hâtes du Vernoy/Burovert - 89130 Toucy

SIG

Patrice Lozère
Chargé de mission
p.lozere@sdey.fr
03 86 80 49 80

Olivier Dubucq
Chargé de mission
o.dubucq@sdey.fr
03 86 80 51 91

Florian Hittier
Chargé de mission
f.hittier@sdey.fr

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Thomas Bougis
Chargé d'affaires
t.bougis@sdey.fr
03 86 52 52 66
07 88 64 53 47

Damien Gros
Chargé d'affaires
d.gros@sdey.fr
03 86 52 03 24
07 85 59 16 63

Karen Guyot
Chargée d'affaires
k.guyot@sdey.fr
03 86 52 02 26
06 48 97 81 80

Dominique Michel
Chargé d'affaires
d.michel@sdey.fr
03 86 52 95 31
07 85 59 18 25

Gérard François
Contrôleur des travaux
g.françois@sdey.fr

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Léopold Schihin
Chargé de mission PCAET*
l.schihin@sdey.fr
03 86 52 30 14

Gaspard Heterier
Conseiller en Energie Partagé
g.heterier@sdey.fr

Aurélie Rossignol
Chargée de mission
a.rossignol@sdey.fr
03 86 52 95 30

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sandrine Delage
Responsable du service
s.delage@sdey.fr
03 86 80 49 81

Yannick Daubié
Chargé d'affaires
y.daubie@sdey.fr
03 86 80 49 83
07 87 18 97 96

Elodie Gaudez
Responsable Maintenance
e.gaudez@sdey.fr
03 86 80 49 82
07 88 64 53 78

Guillaume Le Guennec
Chargé d'affaires
g.le-guennec@sdey.fr
03 86 80 51 95
07 85 41 92 66

Aron De Amaro
Chargé d'affaires
a.deamaro@sdey.fr
03 86 80 49 84
07 88 64 53 51

TERRITOIRES INTELLIGENTS ET INNOVATION

En cours de recrutement
Chargé(e) de mission

COMPTABILITÉ

Julie Bassin
Responsable du service
j.morel@sdey.fr
03 86 52 02 28

Natacha Morel
Assistante comptable
n.queillier@sdey.fr
03 86 52 95 29

Véronique Eckerlein
Assistante administrative
v.eckerlein@sdey.fr
03 86 52 52 65

Charlyne Chouard
Assistante comptable
c.chouard@sdey.fr

ADMINISTRATION

Patricia Picard
Assistante administrative
p.picard@sdey.fr
03 86 52 22 00

Zélie Boudin
Assistante administrative
z.boudin@sdey.fr
03 86 51 08 02

RESSOURCES HUMAINES - JURIDIQUE

Nicolas Devulder
Directeur
n.devulder@sdey.fr
03 86 52 52 69
06 71 78 78 79

SECRÉTAIRES DE CLÉ

Claudine Delohen
c.delohen@sdey.fr
03 86 41 57 05
• Molesmes
• Toucy

Fabienne Herrmann
f.herrmann@sdey.fr
03 86 34 20 07
06 83 03 02 11
• Avallon
• Tonnerre

Julie Kloetzlen
j.Kloetzlen@sdey.fr
03 86 47 46 99
• Auxerre
• Migennes

Delphine Dupré
d.dupre@sdey.fr
03 86 95 05 80
• Sens

ASSISTANTE TECHNIQUE

Lydie Koffi-Brou
l.koffi-brou@sdey.fr
03 86 52 52 68
• Auxerre

* Plan Climat Air Energie Territoire

3

GÉRER ET PRÉVOIR

Acteur de l'aménagement du territoire, le SDEY déploie tout à la fois des politiques performantes, innovantes, économes, qui sont adaptées aux enjeux de développement et de transition énergétique de l'Yonne et assure la mise en œuvre d'une action de proximité au travers des C.L.E. pour un accompagnement équitable des communes, grâce à une meilleure prise en compte de leur diversité.

Répondre aux attentes du quotidien tout en préparant l'avenir, est la ligne de conduite que se fixe le SDEY depuis sa création. Garant d'un service de qualité, il agit dans un esprit de solidarité entre les communes adhérentes qui caractérise bien la ruralité dont il est un ardent défenseur. Une ruralité qui, pour être pleinement revendiquée par les populations, doit être à l'écoute des évolutions sociétales et technologiques.

Les priorités du syndicat en 2017, reflètent cette nécessité et tracent les chemins d'une ruralité épanouie à l'ère numérique.

- La rénovation de l'éclairage public pour équiper rues, places et bâtiments publics en éclairage LED, plus efficace, plus sûr, moins énergivore et donc moins coûteux.
- Un réseau d'électricité fiable et performant.
- La poursuite du déploiement de la mobilité électrique.
- Le renforcement des instruments de la transition énergétique.
- Le développement des territoires intelligents pour renforcer l'attractivité des communes.

Saint-Fargeau

LE CONTRÔLE DE CONCESSION

Dans le but d'améliorer sans cesse le service apporté aux habitants du territoire, le SDEY contrôle régulièrement la bonne application, par ENEDIS et EDF, des dispositions techniques, financières et contractuelles prévues au contrat de concession accordé pour une durée de trente ans en 1999. Piloté par le Directeur Technique du SDEY, il consiste en une évaluation technique du patrimoine (postes sources, postes de transformation, réseaux moyenne et basse tension enterrés ou aériens), un contrôle de la qualité de l'électricité distribuée (continuité de fourniture du service et qualité de la tension), ainsi qu'un examen des investissements du concessionnaire (Enedis) et de l'évaluation financière du patrimoine.

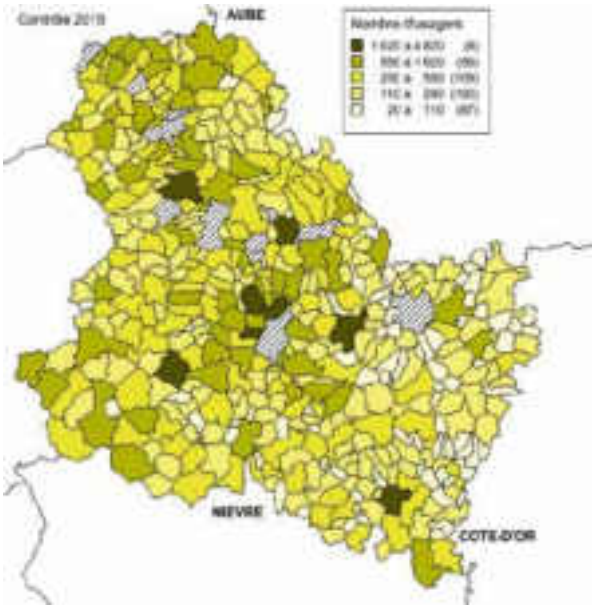

LE CONTRAT

Nature du contrat : Concession de service public
Nom du concessionnaire : ENEDIS / EDF
Date de signature : 06/04/1999
Durée de la concession : 30 ans

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA CONCESSION

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	2012	2013	2014	2015
Nombre de communes desservies	441	441	441	442
Dont communes en régime rural (sens INSEE)	*427*	*427*	*427*	*428*
Population de la concession	235 269	235 935	236 123	236 159
Nombre d'usagers	143 529	144 462	144 992	146 843
Dont usagers HTA	*536*	*539*	*538*	*535*
Dont usagers BT	*142 993*	*143 923*	*144 454*	*146 308*
Nombre de postes sources alimentant la concession	22	22	22	23
Nombre de postes sources sur la concession	12	12	12	12
Puissance postes sources alimentant la concession	1 226	1 226	1 226	1 302
Puissance postes sources sur la concession	548	548	548	548
Longueur du réseau HTA (m.)	5 652 790	5 665 809	5 789 622	5 856 412
Longueur du réseau BT (m.)	4 226 183	4 264 883	4 266 787	4 312 440
Nombre de postes HTA/BT	5 084	5 115	5 137	5 188

Le contrôle prend la forme d'un audit qui fournit un état précis des caractéristiques de la concession pour veiller au respect des dispositions du cahier des charges. Il permet d'obtenir une image de l'état de la concession avec des indicateurs précis dans chacun des domaines évalués. Le rapport d'audit permet aussi au SDEY d'exiger du concessionnaire ENEDIS de respecter ses engagements et de garder ainsi un haut niveau de services pour les usagers.
Concrètement, l'audit se déroule sur deux journées dans les locaux d'ENEDIS. Le directeur technique du SDEY, Édouard Burrier, ingénieur en chef assermenté par le tribunal d'Auxerre pour contrôler ENEDIS se déplace sur site et accède à des informations essentielles, commercialement sensibles, afin de faire une analyse de la concession. Pour ce travail et pour établir le rapport de contrôle, le SDEY est accompagné par un cabinet d'experts. Le contrôle porte sur l'exercice de l'année n-1 et comprend également une vérification des contrats (tarifs règlementés) du fournisseur historique EDF.

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA CONCESSION

LE DÉVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION DES RÉSEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

LA QUALITÉ DE DESSERTE
Critère B hors RTE (en min)
Durée moyenne de coupure des clients BT, hors incidents RTE (en min)

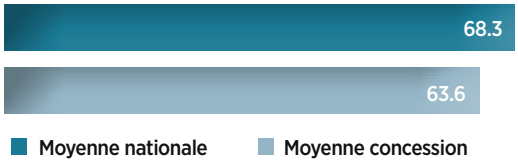

LES INVESTISSEMENTS ET LE PATRIMOINE
Investissement ENEDIS sur la concession (K€)

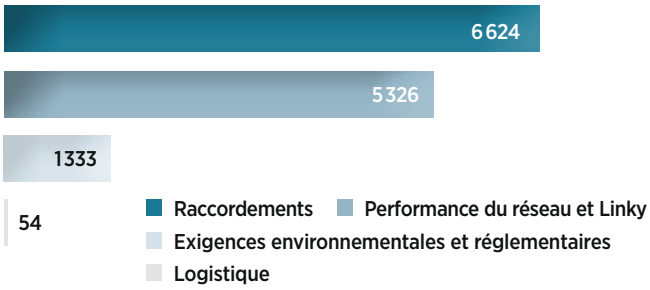

VALEUR NETTE COMPTABLE DES OUVRAGES

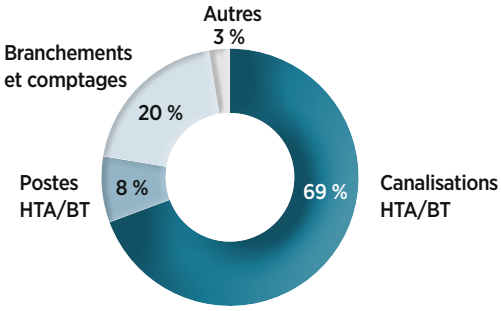

LES PRODUCTEURS SUR LA CONCESSION
Répartition du nombre de producteurs

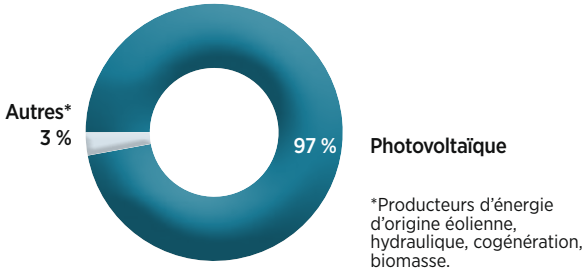

*Producteurs d'énergie d'origine éolienne, hydraulique, cogénération, biomasse.

PUISSANCE DES PRODUCTEURS

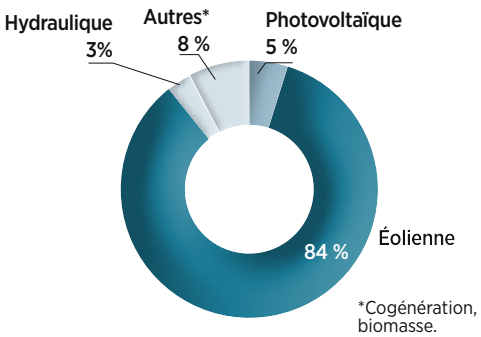

PAR CETTE MISSION, LE SDEY EST GARANT D'UN SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ PERFORMANT.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE CONSOMMATEURS

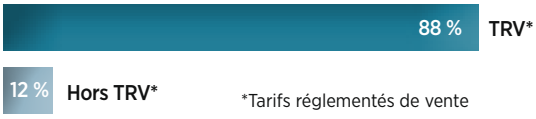

RACCORDEMENTS À LA CONCESSION

Répartition des raccordements d'installations de production neuves réalisés

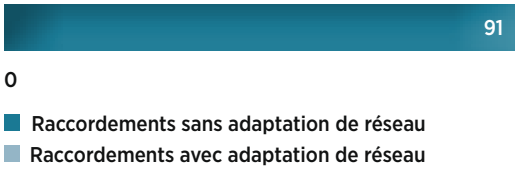

RACCORDEMENTS À LA CONCESSION

Répartition des raccordements d'installations de consommation neuves réalisés

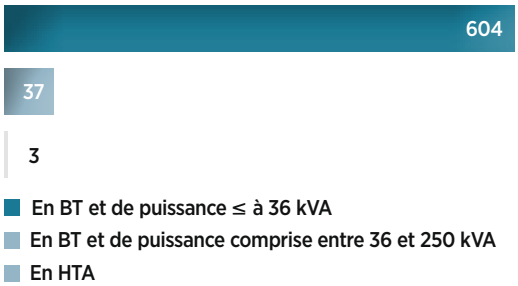

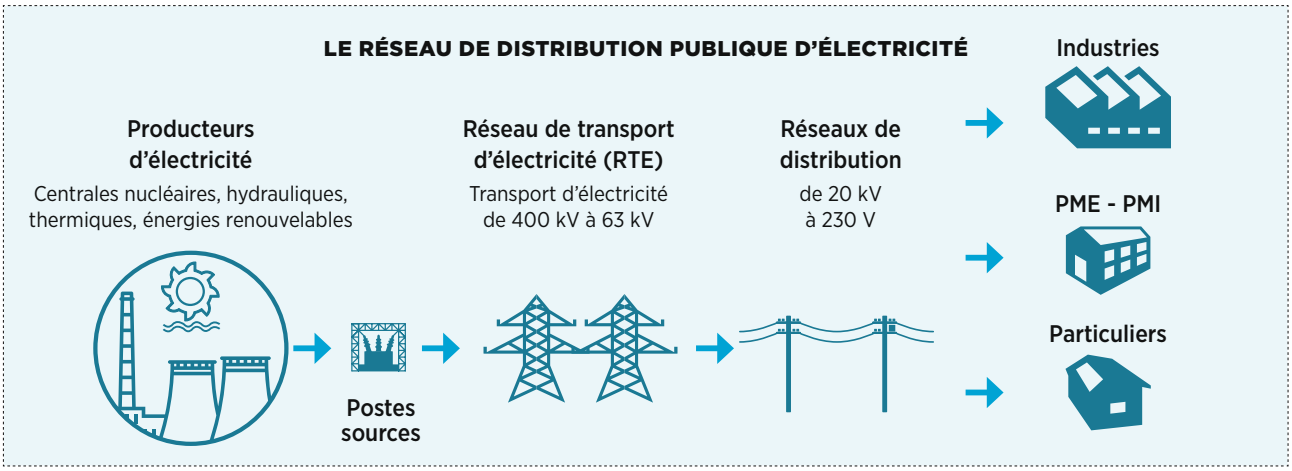

VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT

Champignelles : luminaire autonome alimenté par un panneau solaire.

Les travaux d'éclairage public et de dissimulation représentent à eux seuls plus de 50 % du montant total des investissements et constituent le cœur de métier du syndicat. Au moment où la baisse des dotations et la réforme de la taxe d'habitation réduisent les marges financières, les communes ont un allié de poids pour continuer à proposer un éclairage de qualité des espaces publics : la LED. Le syndicat les encourage à rénover leur parc en optant pour cette technologie plus performante, moins consommatrice d'énergie donc moins coûteuse, en finançant 60 % des travaux de rénovation.

EN 2017, LE SDEY A ENTREPRIS 377 CHANTIERS EN ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR UN MONTANT DE 4,5 MILLIONS D'EUROS ET A INVESTI PRÈS DE 14 MILLIONS D'EUROS SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE.

Commune après commune, la LED conquiert le territoire, à la satisfaction des élus et des usagers. La commune nouvelle de Valravillon a fait ce choix à l'occasion de la rénovation complète de son éclairage public qui a concerné 319 points lumineux répartis

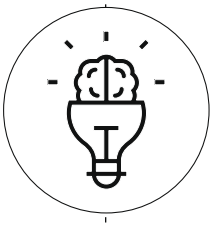

sur les communes historiques de Guerchy, Laduz, Neuilly et Villemer, tout comme Moneteau, pour la mise en valeur du patrimoine architectural de la place de la mairie avec son château Colbert. Un système d'éclairages thématiques constitué de projecteurs, tortues et linéaires LED, ponctue désormais la vie de la cité selon l'actualité et les événements. Un investissement qui lui a valu d'être distinguée par le grand prix du jury des Trophées de l'éclairage public.

Un éclairage public qui, grâce à la technologie, évolue vers la domotique urbaine. Il est désormais possible de moduler son usage et son intensité en fonction des conditions climatiques, de la présence de personnes ou de véhicules, de connaître en temps réel la consommation ou les besoins de maintenance, comme c'est déjà le cas à Cussy-les-Forges avec City Touch. Demain, de nouvelles fonctionnalités s'y ajouteront via des capteurs, comme la gestion de la circulation et du stationnement, de la collecte des déchets, de la pollution de l'air ou de la vidéoprotection.

Un nouveau forfait de maintenance

de 9 visites annuelles à 22 € par point lumineux est en vigueur depuis le 1er avril 2017, pour répondre aux demandes des communes, en complément de l'offre existant jusqu'à présent de 1, 3, 6 ou 11 visites. Deux types de maintenance sont proposés: préventif (vérifier le bon fonctionnement du parc - remplacer les sources lumineuses - paramétrer les horloges lors des changements d'heure par exemple - indiquer la nécessité de faire des travaux) et curatif lorsque la commune observe des dysfonctionnements. L'occasion de rappeler qu'avec l'interdiction des ballons fluo, toute panne détectée sur ce type d'installation entraîne le remplacement du luminaire. Un devis est communiqué par l'entreprise au SDEY afin de proposer les travaux à la commune. Dans le cas où le point noir se situe sur une zone sensible (passage piétons, écoles...), une solution provisoire peut être envisagée.

Les promesses d'économie de la LED proviennent de quatre facteurs

1. Selon le type de voie à éclairer, les luminaires sont équipés du nombre de LED adapté à l'éclairement exigé.
2. L'amplitude du faisceau lumineux est contrôlée grâce à la miniaturisation et à la précision de l'optique des LED. Ainsi, le flux perdu en dehors des surfaces à éclairer est réduit.
3. Il est possible de faire varier leur puissance entre 10 % et 100 % de la puissance nominale. Par conséquent, d'importantes économies d'énergie peuvent être générées aux heures creuses de nuit, tout en assurant la sécurité.
4. Pour obtenir ces performances, il est important que les LED ne chauffent pas. Les luminaires sont adaptés avec des dissipateurs de chaleur pour refroidir la température de fonctionnement.

Lutte contre l'incivilité

L'éclairage public est souvent victime d'incivilités volontaires (vols de câble, détériorations) ou involontaires (accidents de la route). En 2017, 22 lampadaires nouvellement installés de la commune de Champignelles, ont ainsi été victimes d'armes à bille à air comprimé, causant pour près de 12 000 euros de dommages.

Pour lutter contre ce phénomène et en limiter les conséquences, le service Éclairage public du SDEY a imaginé différentes parades, comme l'installation de rembardes de sécurité autour des candélabres sur les places contre les chocs de véhicules, la mise en place de cadenas pour limiter les vols de câbles ou l'installation de produits résistants indice IK10.

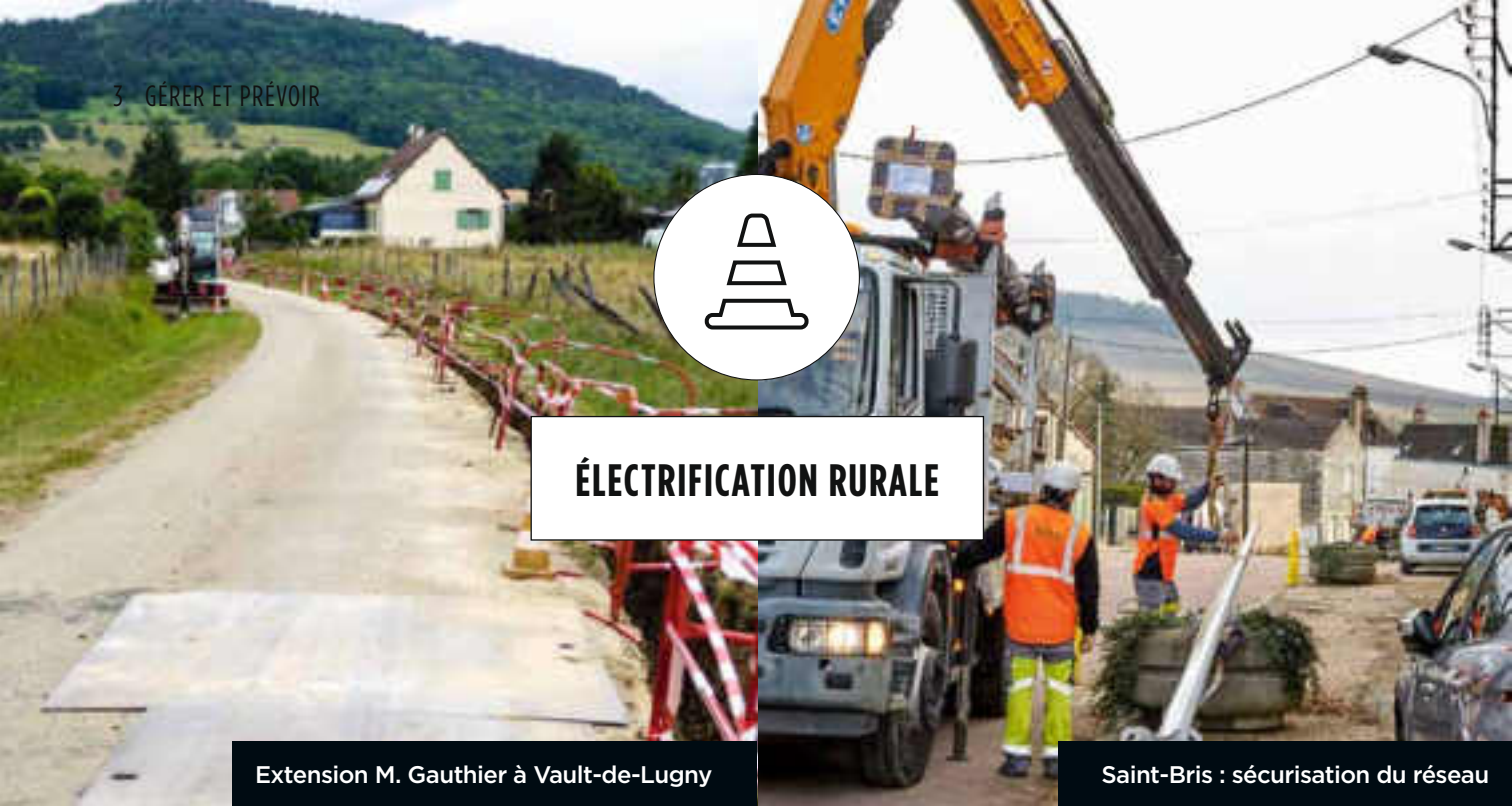

ÉLECTRIFICATION RURALE

Extension M. Gauthier à Vault-de-Lugny

Saint-Bris : sécurisation du réseau

STIGNY,
CRÉATION D'UN POSTE PSSB 250 KVA

OBJET DU CHANTIER

Renforcement pour l'entreprise TMS à Stigny lié à une augmentation de puissance de 48 à 156 KVA. Ce professionnel ayant investi dans une machine à découpe laser d'environ 1 million d'euros, il a fallu créer un poste PSSB avec une puissance de 250 KVA et le poser en coupure d'artère HTA.

PARTICULARITÉS

Il dessert seulement le professionnel.

COÛTS

27 238 € HT (DGD) financés à 100 % par le SDEY.

VAULT-DE-LUGNY,
EXTENSION M. GAUTHIER

OBJET DU CHANTIER

L'alimentation d'une maison en cours de rénovation appartenant à M. Gauthier à Vault-de-Lugny. Pose de 547 ml de câble basse tension souterrain 3 x 150 mm² + 1 x 70 mm² depuis le réseau existant.

PARTICULARITÉS

Demande faite la première fois en 1999. Plusieurs AVP réalisés mais jamais concrétisés car trop onéreux pour le propriétaire.

COÛTS

40 225 € HT (DGD) financés à 66 % par le demandeur et 34 % par le SDEY.

SAINT-BRIS,
SÉCURISATION DU RÉSEAU

OBJET DU CHANTIER

Sécurisation souterraine et dissimulation.

PARTICULARITÉS

La partie sécurisation permet de supprimer les fils nus aériens qui peuvent représenter un facteur de panne important dans la rue de Paris.

Enfouissement d'environ 500 mètres de réseau (dont 430 mètres de fils nus).

Pose de génie civil pour la fibre optique et le réseau télécom.

Durée du chantier : 6 mois avec fonçages en traversée de RD

Montants travaux commandés sans MOE (fin de chantier prévu pour mars)

COÛTS

BT : 159 000 € HT
EP : 35 000 € HT
FT : 49 500 € HT
FO : 13 300 € HT

SERGINES,
AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

OBJET DU CHANTIER

Enfouissement d'environ 600 m de réseau aérien torsadé.

PARTICULARITÉS

Pose de câble basse tension souterrain et reprise des branchements en souterrain.

Pose d'un fourreau en attente pour le futur enfouissement de la ligne HTA par ENEDIS.

Pose de 15 luminaires LEDS.

Pose du génie civil téléphonique et du génie civil pour la fibre optique

Durée du chantier : environ 6 mois.

COÛTS (sans MOE)

BT : environ 120 000 € HT

ÉLECTRIFICATION RURALE
BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS 2017

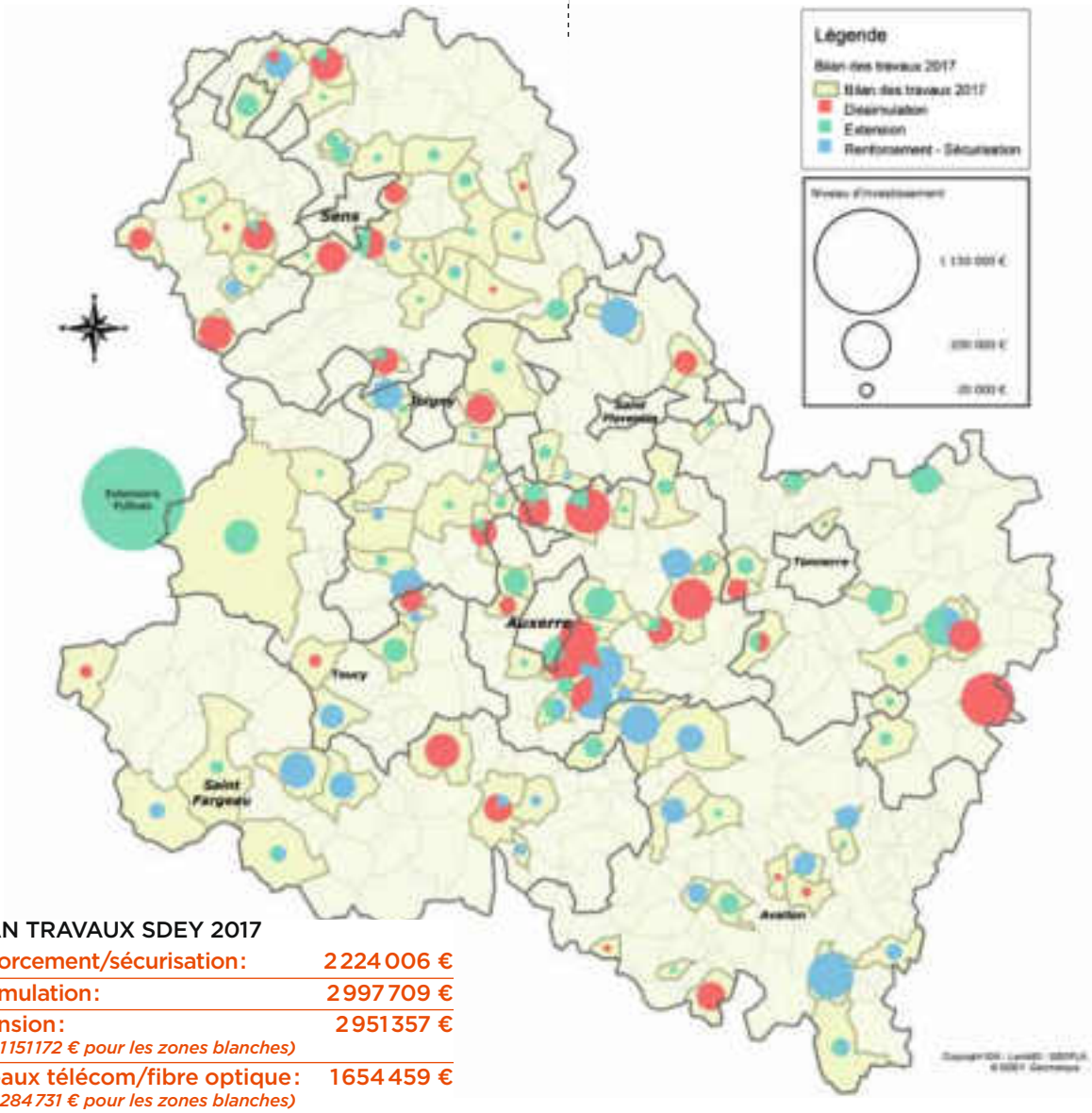

BILAN TRAVAUX SDEY 2017	
Renforcement/sécurisation :	2 224 006 €
Dissimulation :	2 997 709 €
Extension : *(dont 1151172 € pour les zones blanches)*	2 951 357 €
Réseaux télécom/fibre optique : *(dont 284 731 € pour les zones blanches)*	1 654 459 €
Éclairage public :	4 503 155 €
Bornes :	837 955 €
TOTAL :	15 168 642 €

UNE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN CHARGE

Le déploiement du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques se poursuit avec 25 nouvelles bornes installées en 2017, portant leur nombre à 75 avec un coût de maintenance annuel estimé à 30 000 euros. À terme le SDEY ambitionne de proposer le plus important réseau de bornes de recharge de la région Bourgogne – Franche-Comté avec 157 bornes (20 bornes rapides et 137 bornes semi-rapides). Et pour inciter les communes à s'équiper d'un véhicule électrique, le SDEY leur octroie une aide financière de 2 700 euros. De son côté, l'ADEME à accordé six mois supplémentaires au SDEY pour bénéficier de subventions sur les bornes posées en 2018 et commandées avant le 31 décembre 2017.

14 communes ont déjà bénéficié d'une subvention du SDEY pour l'achat d'un véhicule électrique :

Ancy-le-Franc, Beines, Fleury-la-Vallée, Flogny-la-Chapelle, Lindry, Pourrain, Rogny-les-Sept-Écluses, Saint-Bris le Vineux, Saint-Clément, Saint-Fargeau, Saint-Sauveur, Tanlay, Treigny, Villeneuve sur Yonne (Centre Hospitalier).

81 COMMUNES DU DÉPARTEMENT ONT TRANSFÉRÉ AU SYNDICAT LA COMPÉTENCE POUR DÉPLOYER LE RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES.

Exemple de borne rapide à Venoy

TRAVAUX

Installée place Saint-Martin, cette borne d'une capacité de 22 kilowatts, permet la recharge simultanée de deux véhicules, mais a aussi vocation à remplir d'autres services, comme la recharge de vélos et scooters électriques ou encore celle de smartphones. Sur ce type de borne, on peut par exemple recharger une Renault Zoé pour une distance de 100 km en 30 à 45 minutes.

Le coût de son installation (12 000 €) a été financé par le SDEY, l'ADEME et la commune de Chablis. Pour pouvoir bénéficier du service, les usagers ont deux possibilités : créer un compte client sur le site www.sdey.fr afin d'obtenir un badge personnalisé ou alors utiliser son smartphone par le biais d'un flash code QR visible sur la borne de service.

UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN MARCHE

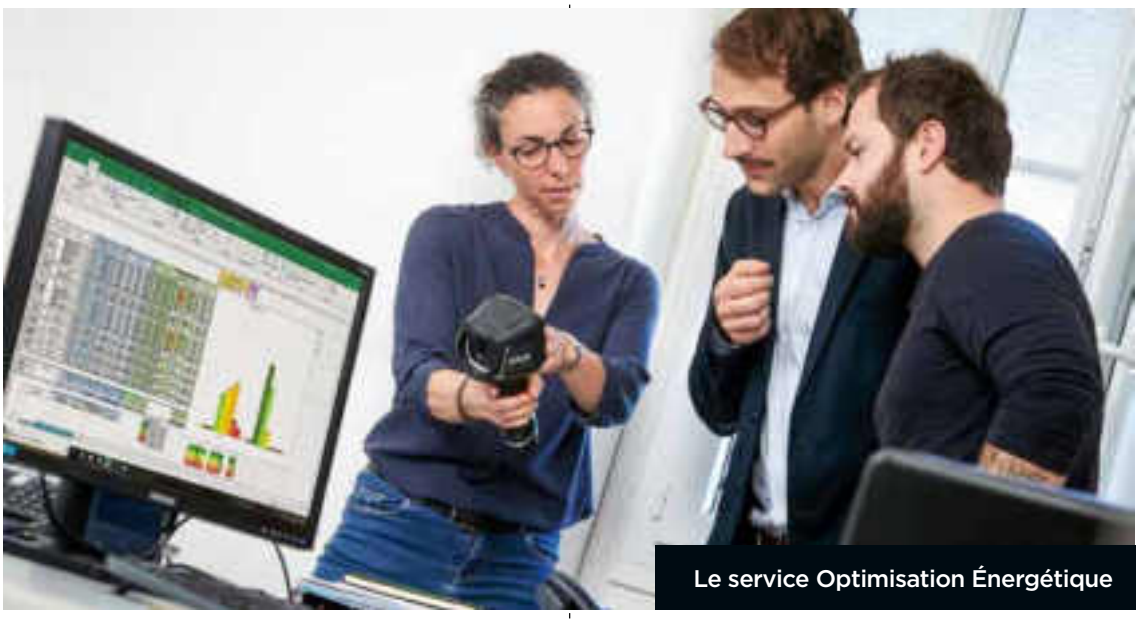

Le service Optimisation Énergétique

Les enjeux environnementaux, climatiques et économiques appellent à une plus grande vigilance en matière de gestion énergétique. Dans cette optique, le SDEY a notamment renforcé ses actions d'optimisation énergétique des bâtiments communaux du territoire qui exige un accompagnement sur mesure.

- **Conseil en énergie partagé** pour cibler les actions les plus efficaces et rentables pour diminuer la consommation d'énergie. Le syndicat s'engage avec les communes dans le cadre d'une convention, sur une période de cinq ans.
- **Certificats d'économie d'énergie** pour bénéficier de primes sur les travaux réalisés.
- **Groupement d'achat d'énergie** pour obtenir de meilleurs prix sur un marché ouvert à la concurrence.

Il veille également à développer des infrastructures d'énergies propres créatrices d'emplois locaux non délocalisables, comme en témoigne le projet Hycaunais de méthanation.

Un conseiller en énergie partagée assiste les communes pour répondre à de nouvelles missions :
audit énergétique – simulation thermique dynamique – études de faisabilité (bois énergie, solaire thermique, hydroélectricité…). Cette prestation a pour objet de définir la faisabilité de politiques énergétiques performantes, économes et maîtrisées.

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

Le SDEY mobilise des ressources humaines, techniques et financières conséquentes pour agir au service de la résorption des 31 zones blanches en téléphonie mobile répertoriées dans l'Yonne, que les habitants attendent depuis de nombreuses années. Précédant le plan gouvernemental, Le département de l'Yonne a conçu un dispositif administratif sur mesure permettant de répondre à l'urgence de territoires oubliés par les politiques publiques et les opérateurs de téléphonie mobile.

- Mandat de maîtrise d'ouvrage entre les EPCI de l'Yonne et la commune nouvelle de Charny Orée de Puisaye.
- Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la commune nouvelle de Charny Orée de Puisaye et le SDEY.
- Études et construction par le SDEY des pylônes, équipés par les opérateurs, sous le contrôle de l'ARCEP.
- Appel d'offres et notification à la société Eiffage Énergie Bourgogne-Champagne.

Pour chacune des 31 communes éligibles à cette politique d'aménagement numérique du territoire, plusieurs sites ont été identifiés pouvant recevoir les infrastructures passives (dalle & pylône). Le SDEY est en charge de la passation des marchés publics pour l'aménagement de ces points hauts. Une fois les travaux réalisés par le SDEY, les opérateurs sont tenus d'installer et entretenir des équipements actifs permettant de couvrir ces zones blanches. Dans l'Yonne, Free Mobile a été désigné pour 20 zones

© Philippe Grossot

2017 : 1er pylône Zone blanche - Champcevrais

31 PYLÔNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE SERONT AU FINAL ÉRIGÉS SUR LE TERRITOIRE DE L'YONNE.

tandis que Bouygues Telecom aura en charge d'équiper les 11 zones blanches restantes.

Le coût moyen d'installation par pylône s'élève à 152 000 euros pour un coût global du projet de 4,5 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros destinés aux raccordements électriques.

In fine, le SDEY aura contribué à hauteur de 800 000 euros à la fin des zones blanches sur le territoire. Quant au coût de maintenance de ces pylônes de téléphonie mobile, il est estimé à 46 000 euros.

En la matière, le SDEY joue un rôle déterminant. En effet, même si les diverses subventions applicables à la construction des pylônes compensent environ 80 % du coût engagé par la commune, et ce pour un plafond de 100 000 euros, les montants à inscrire au budget du SDEY et la responsabilité à assumer en tant que maître d'ouvrage restent largement hors de portée de la plupart des communes rurales. Qui plus est, les appels d'offres pour la construction de seulement un ou deux pylônes ne sont pas assez attractifs pour les entreprises du BTP. *« Le département de l'Yonne comptait 12 % des communes identifiées en zone blanche en 2015 sur le territoire national »,* observe Édouard Burrier, directeur des services techniques du SDEY. *« Les possibilités de synergies entre communes étaient donc importantes. Et la maîtrise d'ouvrage déléguée du SDEY a permis de conduire de front la construction du pylône, et la mise en place de l'alimentation électrique.»*

La FNCCR a désigné Jean-Noël Loury, Président du SDEY, pour représenter l'ensemble des syndicats départementaux à France Mobile, l'institution nationale régie par le ministère de l'Intérieur prenant en charge toutes les difficultés rencontrées sur les zones blanches et grises.

19 pylônes érigés en 2017

L'Yonne est le bon élève du plan Macron de résorption des zones blanches avec déjà 19 pylônes érigés sur son territoire. Le premier pylône de ce plan national a été érigé à Champcevrais en février. D'une hauteur de près de 50 mètres pour un poids de 10 tonnes, équipé d'antennes relais par Bouygues Telecom, il est depuis le mois de septembre garant d'une téléphonie mobile de qualité pour tous les habitants du secteur. 18 autres infrastructures ont vu le jour depuis, à Baon, Cérilly, Cerisiers, Chastenay, Coulanges-la-Vineuse, Coulours, Cruzy-Le-Châtel, Dixmont, Essert, Girolles, Mouffy, Pimelles, Poilly-sur-Serein, Sacy, Thorey, Vassy, Vaudeurs, Venizy.

LA SEM YONNE ÉNERGIE
EN ORDRE DE MARCHE

La SEM Yonne Énergie est le bras armé du SDEY au service de la transition énergétique. Créée à la mi-2016, elle a vocation à développer, seule ou aux côtés d'autres acteurs publics et privés, la production d'énergie à partir de sources renouvelables.
Au long de l'année 2017, le comité d'engagement de la SEM Yonne Énergie a examiné ses premiers projets : photovoltaïque, éolien, méthanisation, méthanation, hydroélectricité ont été à l'étude, tout comme la question des réseaux de chaleur.

À la clôture de son premier bilan au 31 décembre, plusieurs d'entre eux avaient été retenus.

En tout état de cause, ces projets souvent fortement demandeurs de capitaux s'inscrivent dans un temps long. C'est le temps des délais nécessaires aux demandes d'autorisation, à l'obtention d'un tarif de rachat auprès de la CRE et, plus encore, à la convergence des volontés de toutes les parties prenantes.

La SEM Yonne Énergie se positionne pour devenir le partenaire privilégié des territoires de l'Yonne en vue d'une production et d'une consommation responsables et citoyennes d'énergie.

- Promouvoir le recours aux énergies renouvelables ;
- Fédérer les compétences en la matière ;
- Réaliser des études relatives à la conception d'unités de production d'énergie à partir de sources renouvelables et à leur exploitation (biomasse, éolien, solaire, hydraulique) ;
- Financer, seul ou aux côtés d'autres partenaires, des projets.

Actionnariat

Capital : 2 700 000 euros
(dont SDEY : 2 240 000 euros)

7 actionnaires
Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne
Le Syndicat Départemental d'Énergie d'Eure et Loir
Vendée Énergie
Enersieil
Nièvre Énergies
La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Champagne Ardennes
La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté

UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION QUI NE CESSE D'ENRICHIR SES DONNÉES : LE SIG

Une connaissance très fine des différents réseaux sur un même territoire est un gain de temps et d'argent, un outil d'aide à la décision, pour toutes les communes qui doivent garder la main sur ce patrimoine.
En permettant de recueillir, stocker, traiter et gérer des informations pour la gestion des infrastructures et des réseaux, le SIG offre la possibilité de croiser des données apparemment différentes ou éloignées qui contribuent à élever le niveau d'expertise du SDEY et à multiplier les missions pour chaque activité du syndicat, au service des adhérents.

Réalisations 2017 :

Éclairage public

- Réalisation de cartes pour le service éclairage public du syndicat et les services municipaux.
- 225 communes inventoriées fin 2017.

Réseaux électriques

- Une convention SDEY/ENEDIS permet de bénéficier des données vectorielles sur tout le département.
- Désormais, chaque entreprise prestataire du SDEY communique les plans des travaux réalisés, au format SIG.
- Les anciens plans de récolement sont scannés au format PDF.

Mobilité électrique

- Réalisation des avant-projets pour l'implantation de points d'éclairage public.
- Actualisation permanente de la carte du schéma départemental de bornes de charge (connexion avec data.gouv.fr et « chargemap »).

Télécom

- Cartographie des zones permettant d'identifier les sites d'implantation potentielle des pylônes de téléphonie mobile pour les 31 communes en zone blanche.

Communes

- Création d'un accès au portail SIG pour toutes les communes et organisation de cycles de formation.
- Réalisation, reproduction et impression de plans.

Depuis sa création, le SIG (Système d'information g éographique) n'a cessé d'enrichir ses données. Si les monuments historiques et les contraintes environnementales sont déjà disponibles, un travail de longue haleine est en cours depuis trois ans maintenant pour établir un inventaire le plus complet possible des points d'éclairage public et des bornes de charge pour véhicules électriques. Une collecte sur le terrain à l'aide d'un GPS de précision centimétrique ainsi que la capitalisation des données transmises par les entreprises travaillant pour le syndicat, ont déjà permis d'inventorier 225 communes. Pour les réseaux électriques, la capitalisation des données se fait depuis janvier 2017 en fusionnant les uns aux autres tous les plans vectorisés transmis par les entreprises. La base de données dispose ainsi d'informations sur 27 400 points lumineux, 1 480 armoires de commande*. Un effort particulier a été consenti cette année pour scanner et archiver numériquement les anciens plans de récolement papier dont dispose le SDEY et capitaliser les plans travaux au format vectoriel sur 83 communes.

Cette mine d'informations est accessible aux communes adhérentes du SDEY, grâce à un outil de consultation web auquel elles peuvent se connecter depuis n'importe quel navigateur Internet. Et, afin d'appréhender au mieux ce nouvel outil, le SDEY a organisé 61 séances de formation auxquelles 260 personnes venant de 163 communes ont souhaité participer.

Un service essentiel pour les communes dans la perspective du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), nécessaire aux travaux ayant lieu à proximité des réseaux enterrés sensibles. Le PCRS sera obligatoire dès le 1er janvier 2019, dans les unités urbaines de plus de 2 000 habitants et au 1er janvier 2026 pour toutes communes urbaines ou rurales.

*Au 31 décembre 2017.

3 ZOOM SUR LES FINANCES 2017

RÉPARTITION DES DÉPENSES

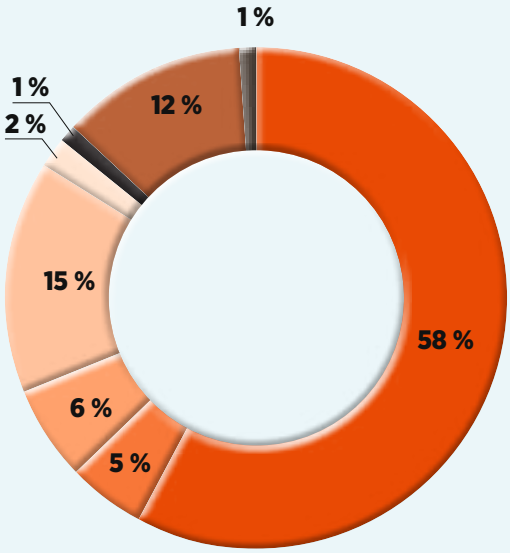

- Travaux
- Charges générales
- Personnel
- Emprunts
- Subventions
- Reversement taxe
- Opérations d'ordre et régulation
- Charges exceptionnelles

Toutes les dépenses du SDEY convergent vers l'objectif de réalisation de travaux pour les communes de l'Yonne.

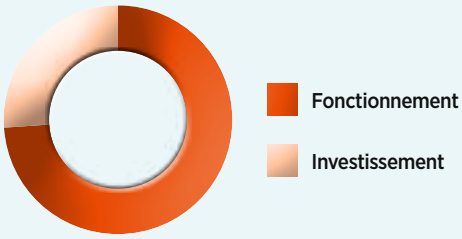

Travaux 2017

Le montant des travaux s'élève à 12 776 688 euros soit 1 064 724 euros par mois en moyenne.
La volonté du SDEY d'être un acteur majeur de l'aménagement du territoire icaunais est perceptible au regard des chiffres présentés. 58 % des dépenses réalisées par le SDEY concourent à améliorer le quotidien des citoyens avec notamment la rénovation et l'installation d'éclairage public. Acteur de la transition énergétique, le SDEY a consacré 27 % des dépenses de travaux à l'éclairage public.

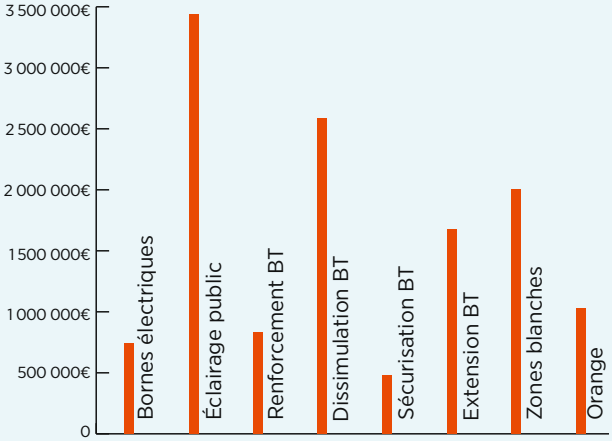

En contrepartie des dépenses supportées par le SDEY au bénéfice du service public de distribution d'energie, une redevance annuelle est versée par le concessionnaire qui comprend 3 parties : la redevance de fonctionnement dite R1 visait à financer les dépenses annuelles de structure supportées par l'autorité concédante pour l'accomplissement de sa mission / la redevance d'investissement dite R2, en baisse régulière depuis 2014 / une participation d'ERDF dite art 5.

Redevances de concession

La FNCCR et ENEDIS ont signé un protocole d'accord pour la période 2014-2017 portant notamment sur le mode de calcul des redevances. Les parties ont convenu d'un lissage des redevances de concession dues par le concessionnaire. Or ce protocole arrive à expiration à la fin de l'année et aucun accord n'a été trouvé entre la FNCCR et ENEDIS pour prolonger ce mode de calcul. La redevance 2018 doit logiquement être calculée selon les modalités initiales du cahier des charges.

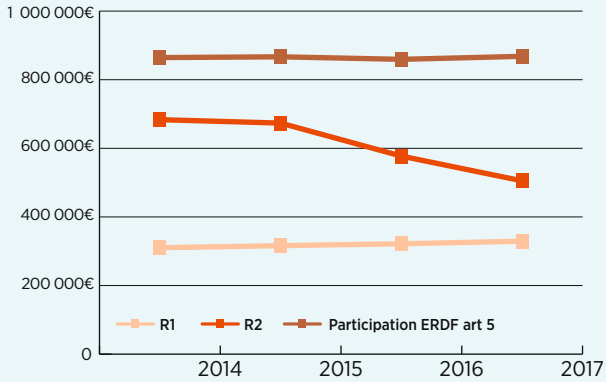

Évolution des aides du fonds d'amortissement des charges de l'électrification rurale

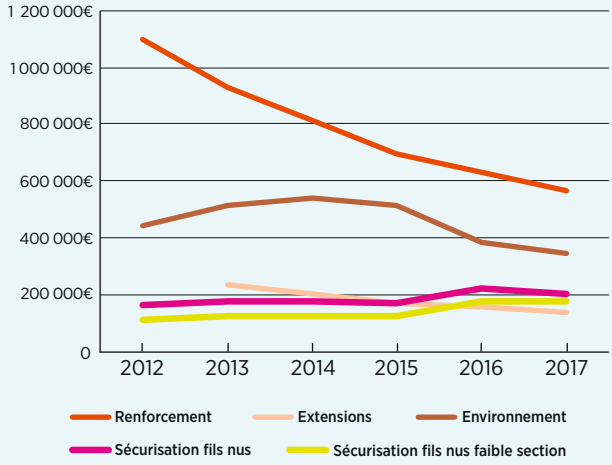

On voit une baisse significative des recettes du Facé notamment pour les renforcement et les dissimulations de réseaux.

RÉPARTITION DES RECETTES

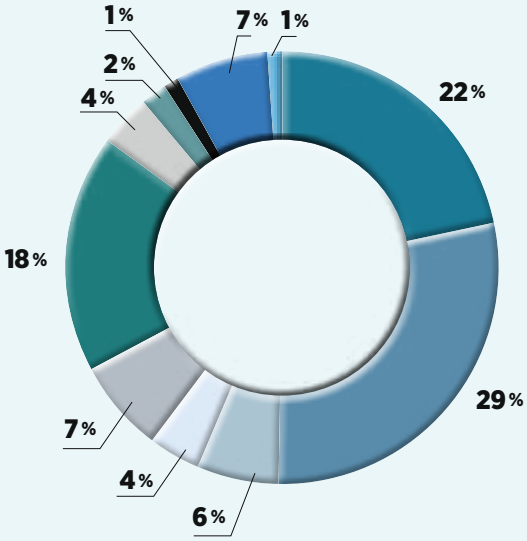

- Taxe sur l'éléctricité
- Participation des communes
- Redevances
- Facé
- Emprunts
- Réserves
- TVA
- PCT
- Ademe Région Département
- Opérations d'ordre
- Recettes exceptionnelles et remboursements divers

L'essentiel de nos travaux est financé par la taxe sur la consommation finale d'électricité et les participations de nos communes membres.

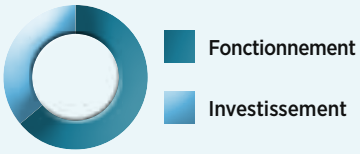

Taxe locale sur la consommation finale d'électricité

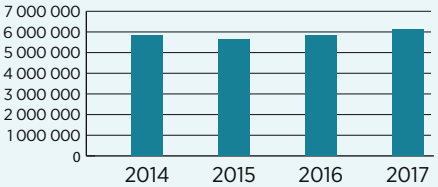

Le syndicat perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leurs consommations

4

ENJEUX POUR DEMAIN

Riches d'un tissu économique composé de PME, d'artisanat, de richesses créatives à fédérer, les territoires ruraux doivent intégrer dans leur stratégie d'avenir le potentiel offert par la révolution numérique. Un moyen de s'ouvrir à de nouvelles opportunités économiques et de nouvelles manières de vivre le quotidien, qui peut attirer des populations plus jeunes à la recherche d'un cadre de vie favorisant le bien-être de leur famille.

Commune de Bonnard

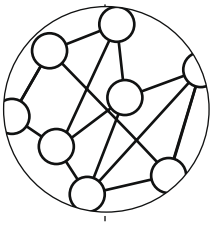

DES TERRITOIRES CONNECTÉS

On oppose souvent à tort ruralité et modernité qui seraient, à en croire certains, antinomiques. Or rien n'est plus faux. La révolution numérique qui bouleverse nos usages, s'avère être une chance pour nos territoires les plus isolés, en permettant leur désenclavement économique et en rétablissant une égalité d'accès aux services publics.

L'un des grands enjeux de notre société est d'être capable d'apporter ces nouvelles technologies à domicile, pour que les personnes éloignées des centres urbains puissent continuer à vivre comme elles le souhaitent.
Les nouvelles pratiques numériques peuvent en effet permettre de trouver des solutions contre l'exclusion sociale ou les difficultés d'insertion professionnelle, en permettant de démocratiser la connaissance, de renforcer les liens sociaux, de créer de nouvelles solidarités, d'assurer un meilleur accès à la santé ou encore de réinventer les méthodes de travail. Dans le domaine agricole, la révolution numérique est déjà engagée avec son cortège de milliers de données stockées pour suivre l'évolution des rendements, la qualité des semences ou l'influence de la météo.
Avec l'intelligence territoriale, le SDEY propose d'améliorer le fonctionnement des territoires en réduisant leur impact énergétique et environnemental et en améliorant leur attractivité grâce au recours à des dispositifs innovants mis au point dans le domaine de l'énergie, de la circulation de l'information, des mobilités, de l'activité économique ou de la gestion des déchets.
Des mutations territoriales qui nécessitent bien sûr d'être interrogées en analysant les conséquences sur les modes de vie et les pratiques des habitants.

Qu'est-ce qu'un territoire intelligent ?

La combinaison de trois leviers porteurs d'innovations et de bénéfices à la collectivité :

1. Le déploiement d'infrastructures numériques fixes et mobiles pour fournir un accès Internet très haut débit à tous et une capacité de collecte de données, afin de construire un territoire connecté reliant les habitants, les entreprises, les administrations, et les objets en un vaste réseau d'informations.

2. Le développement de services numériques pour apporter des gains avérés (efficacité, qualité, expérience clients) aux services publics de la collectivité (transports, environnement, énergie, éducation…) et accompagner les transitions (énergétique en particulier), pour conduire à un territoire efficace offrant des services optimisés.

3. Le développement d'usages numériques, suivant une démarche collaborative d'innovation, pour accompagner l'évolution des modes de vie (nouveaux modes de travail, économie de partage, participation citoyenne…) et conduire, in fine, à un territoire s'appuyant sur l'intelligence collective et le bien commun.

Pour évoluer vers ce territoire intelligent, quatre facteurs-clés de succès doivent être réunis : l'élaboration d'une stratégie de territoire identifiant des priorités par rapport

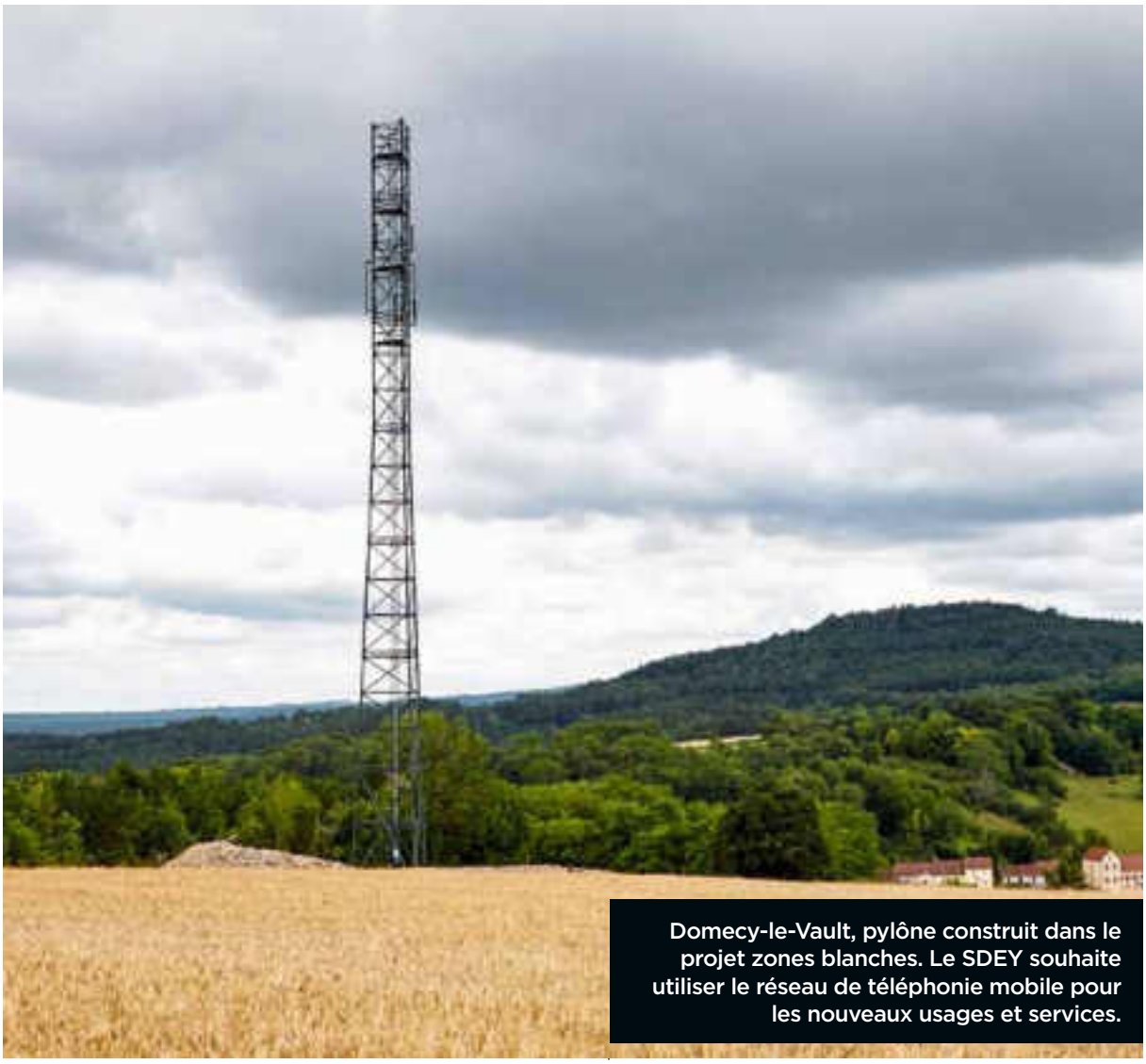

Domecy-le-Vault, pylône construit dans le projet zones blanches. Le SDEY souhaite utiliser le réseau de téléphonie mobile pour les nouveaux usages et services.

au contexte local et des ressources à engager – la focalisation sur les usages des citoyens comme principal fil directeur – des axes fédérateurs assurant une cohérence d'ensemble comme une politique de gestion des données publiques et d'innovation, le partage des ressources, des modes communs d'exploitation, en particulier – une gouvernance collaborative et une démarche projets pragmatique en fonction des priorités.

Avenyr : smart city in Yonne

2018, verra la concrétisation de la mise en place de technologies innovantes qui permettront au département

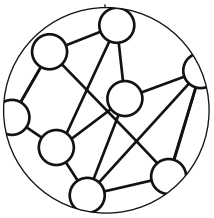

« L'EXPÉRIMENTATION PERMET UN ENRICHISSEMENT DE LA COMPRÉHENSION DES COMPORTEMENTS DES USAGERS POUR DAVANTAGE D'EFFICIENCE ET UNE MEILLEURE MAÎTRISE DES COÛTS. »

PHILIPPE BOURGUIGNON, SENIOR EXECUTIVE ENGIE LAB
ASSISES 2017 DE L'ÉNERGIE.

de l'Yonne de bénéficier d'outils numériques ouverts à tous. Cette nouvelle stratégie s'inscrit en complément du dispositif « Lieux numériques » déployé par le Conseil général. Avec la création de territoires connectés, les habitants pourront profiter de nouveaux services améliorant leur qualité de vie tout en renforçant l'attractivité économique de leurs villes et villages.
Pour traduire cette politique d'aménagement, le SDEY a choisi de se positionner comme acteur de référence sous l'égide d'une marque fédératrice *Avenyr*, qui repose sur quatre piliers au service d'un même projet de territoire :

- les infrastructures de la transition énergétique,
- le développement d'un éclairage public économique et connecté,
- la mobilité électrique et l'autopartage,
- l'appropriation des usages et services numériques.

Le symbole d'une expertise mise au service de toutes les composantes du département, pour faire émerger un territoire en phase avec son époque.

Vers la fin des zones blanches

Le SDEY poursuit activement la lutte contre la fracture numérique sur son territoire. En 2017, ce ne sont pas moins de 19 pylônes qui ont été érigés pour permettre aux opérateurs d'activer leurs services dans un délai de six mois suivant la fin des travaux de réalisation des infrastructures (dalle et pylône).
Dans l'Yonne, Free Mobile a été identifié pour 20 zones tandis que Bouygues Telecom aura en charge d'équiper les 11 zones blanches restantes.

avenyr
TERRITOIRE CONNECTÉ

sdey
Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

Un travail d'aménagement qui est mené sous le contrôle de l'Arcep.
Une nouvelle campagne de mesure a permis de détecter 7 nouvelles communes en zones blanches : Vireaux – Stigny – Nuits-sur-Armançon – Grimault – Escamps – Asquins et Bois d'Arcy.
Par ailleurs, deux sites entreront dans le cadre du plan dédié aux sites stratégiques, à vocation économique ou touristique : le centre équestre à Chevillon et le chantier de Guédelon à Treigny.

Une couverture optimale du territoire

Le SDEY travaille à identifier les solutions techniques complémentaires les plus efficaces au meilleur prix, pour obtenir une couverture parfaite du territoire départemental en téléphonie mobile, à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments, notamment pour les hameaux les plus éloignés des nouvelles infrastructures.

UN ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Pour répondre aux enjeux environnementaux, accompagner la mutation des usages et anticiper les évolutions du territoire, le SDEY inscrit sa réflexion dans une nouvelle logique de réseau qui privilégie la production et la consommation au niveau du territoire. La convergence entre digital et énergie renouvelable, crée un effet de levier, qu'il est probablement possible d'exploiter au bénéfice des consommateurs locaux, comme en témoigne les expérimentations menées actuellement.

Transformer les déchets en richesse

Le SDEY a pour projet d'utiliser le site COVED situé à Duchy pour produire du méthane de synthèse à partir du gaz carbonique issu de la méthanisation combinée à de l'hydrogène.

Ce centre d'enfouissement peut devenir une vitrine exemplaire : les 70 000 tonnes de déchets ménagers de 200 000 habitants devenant une production naturelle de 400 Nm^3/h de biogaz brut. Le méthane produit sera injecté sur le réseau GrDF grâce à un système d'épuration mis en service par Waga Energy depuis février 2017.

En étude et développement depuis quatre ans avec le concours de partenaires, ce projet baptisé Hycaunais est bien avancé. Il devra répondre à de multiples objectifs :

- optimiser la production éolienne intermittente dans l'Yonne. Les surplus électriques ne sont plus perdus, mais convertis en méthane injecté sur le réseau et utilisable ultérieurement,
- valoriser le CO_2 fatal et diminuer ainsi l'empreinte carbone des déchets ménagers enfouis en décharge,
- augmenter la proportion de gaz vert dans le réseau national de gaz naturel,
- démontrer la faisabilité technico-économique et la réplicabilité du Power-To-Gas (doublement potentiel de la production des sites de méthanisation et d'enfouissement),
- initier une filière industrielle nationale du Power-To-Gas, allié essentiel du déploiement des EnR,
- expérimenter la mise en place d'un smart grid local : mise en réseau de producteurs d'EnR (Compagnie du vent), de consommateurs et de solutions de flexibilité (Hycaunais) sous l'égide d'ENEDIS.

Ce projet sera mené avec le concours de grands partenaires industriels et des PME, mais aussi avec des collectivités, notamment la Région Bourgogne–Franche-Comté et des acteurs privés.

Connaître ses réseaux pour une distribution plus intelligente

Le SDEY souhaite avoir une connaissance plus fine des réseaux électriques sur un territoire donné (Smart Energy Aware Systems). Il s'agit de comprendre le comportement des réseaux face à différents types de consommation (agriculture, vignobles, industrie…) et d'imaginer des solutions innovantes de distribution d'énergie.

Pour répondre à cet objectif, un démonstrateur de télérelève et d'agrégation de relevés de consommation d'électricité est en cours de déploiement, en partenariat

avec ENGIE, sur les communes de Chichée et La Ferté-Loupierre. La technique utilisée est un service de télécommunication radio numérique à la norme LoRaWan (Long Range Wide Area Network). Un capteur permet de mesurer la consommation de chacun des points de relève et d'en analyser les conséquences sur le réseau électrique des communes. Un partenariat avec La Poste permet de dédier une équipe de facteurs qui assurent la pose de ces capteurs sur les compteurs installés au sein des entreprises comme chez les particuliers.

Ce dispositif permet de répondre à de multiples objectifs :

- collecter et analyser des informations très précises sur la consommation,
- étudier d'éventuelles alternatives à des renforcements de réseaux,
- identifier des CMA (Clients Mal Alimentés) non reconnus par ENEDIS
- adopter le réseau aux besoins réels des clients.

« CETTE TENDANCE RÉPOND À UNE VOLONTÉ ACCRUE DE SE TRANSFORMER EN CONSOMMATEUR ACTIF DES RÉSEAUX EN PRIVILÉGIANT LES CIRCUITS COURTS ET EN SOUTENANT LES PRODUCTIONS LOCALES. »

Philippe de Ladoucette – Assises de l'Énergie 2017.

Avoir de l'énergie électrique sans réseau

Le concept de « Territoire hydrogène » est assez révolutionnaire dans la mesure où il permet un approvisionnement énergétique de sites isolés à partir d'hydrogène.

Cette solution consiste à utiliser des cellules photovoltaïques associées à une pile à combustible (production d'électricité à partir d'hydrogène) pour éviter une extension souvent coûteuse d'un réseau

électrique. Sur ces « Territoires hydrogènes », la production d'électricité est réalisée directement sur le site, la pile à combustible permettant d'assurer la continuité de l'alimentation.
Dans l'Yonne, cette solution technique pourrait par exemple être idéalement utilisée pour les sites de téléphonie mobile dont l'implantation serait très éloignée du réseau électrique existant.

Un choix visionnaire : la mobilité électrique

Quand, il y a trois ans, le SDEY a fait le choix d'encourager la mobilité électrique sur le territoire, beaucoup d'observateurs se sont montrés sceptiques, jugeant la mesure anticipée et le projet surdimensionné : proposer le plus important réseau de bornes de recharge de la région Bourgogne – Franche-Comté avec 157 bornes (20 bornes rapides et 137 bornes semi-rapides).

Aujourd'hui, 50 % de ce parc ont déjà vu le jour et tous les programmes de R&D des constructeurs automobiles sont largement consacrés à la mise au point de véhicules électriques plus performants et plus autonomes. Certains modèles proposent désormais une autonomie de 250 km réels contre moins de 100 km voici cinq ans. L'agence Bloomberg News Energy Finance (BNEF) estime même que dès 2024, les voitures électriques seront au même prix que les modèles équivalents thermiques et que la courbe des prix s'inversera dès l'année suivante. Pour étayer son raisonnement, l'agence se base sur la tendance de l'évolution récente du coût des batteries au lithium-ion et des perspectives à long terme. *« Si la tendance se poursuit, le prix des batteries devrait chuter de 67 % d'ici 2030 »,* souligne l'agence qui rappelle que cette source d'énergie représente les 2/5e du coût d'une voiture. Une tendance confortée par l'analyse de Francesco Starace, PDG

2017, étape du France Électrique Tour au château de Guédelon

La mobilité électrique en 2017

- 75 bornes posées
- 116 commandes au 31 décembre 2017 sur les 157 prévues
- 940 000 euros de travaux engagés en 2017
- Poursuite du déploiement de bornes pour constituer un réseau de 157 bornes dont 20 rapides.

d'Enel, la compagnie italienne d'électricité : « *Les voitures électriques sont plus attractives économiquement, car elles sont moins chères que les autres à produire, mais aussi à entretenir leur vie durant.* » Une fois le déploiement des bornes achevé, la priorité du SDEY sera de régler les dimensionnements de puissance en fonction de l'évolution technologique des véhicules et des usages des utilisateurs.

Le Plan climat-air-énergie territorial

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser les consommations d'énergie. Les EPCI de plus de 20 000 habitants sont obligés de développer ce plan pour mener une politique climatique et énergétique locale. Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'action et un dispositif de suivi et d'évaluation.
Le SDEY, dans son rôle d'acteur engagé dans la transition énergétique, souhaite se mettre au service des intercommunalités concernées. Il pourrait porter dans un premier temps la préparation et la rédaction d'un cahier des charges afin de retenir un bureau d'étude compétent pour l'aide à la réalisation des PCAET et dans un second temps, le suivi de la prestation.

EN 2017, LES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ONT PROGRESSÉ DE 48,26 %.

LE SDEY A BÉNÉFICIÉ DE 1,6 MILLION D'EUROS DE SUBVENTIONS EN PROVENANCE DE L'ADEME ET DE 338 400 EUROS D'AIDES EUROPÉENNES (FEDER) POUR CE PROGRAMME.

Organiser la mobilité électrique pour tous avec l'autopartage

Parce que chacun n'a pas toujours les moyens, ni le besoin, d'avoir son propre véhicule électrique, le SDEY souhaite aller plus loin en développant un service d'autopartage pour véhicules électriques en milieu rural.

Concrètement, une commune, propriétaire d'un véhicule électrique communal, pourra choisir les plages horaires pour lesquelles elle souhaite mettre ce véhicule en partage avec les administrés. Un bon moyen de rentabiliser cet investissement.

Le projet du syndicat est de mettre à disposition une plate-forme de réservation au service de ces véhicules électriques ainsi que l'adaptation technique nécessaire des véhicules (balise GPS, accès sans clé, outil de diagnostic…). La réservation pourra se faire directement sur le site www.sdey.fr ou sur une application mobile.

Les communes de Perrigny-sur-Armancon, Saint-Sauveur-en-Puisaye ou Ormoy se sont déjà montrées très intéressées par ce projet.

© iStock

IMPLANTATION DES IRVE* DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

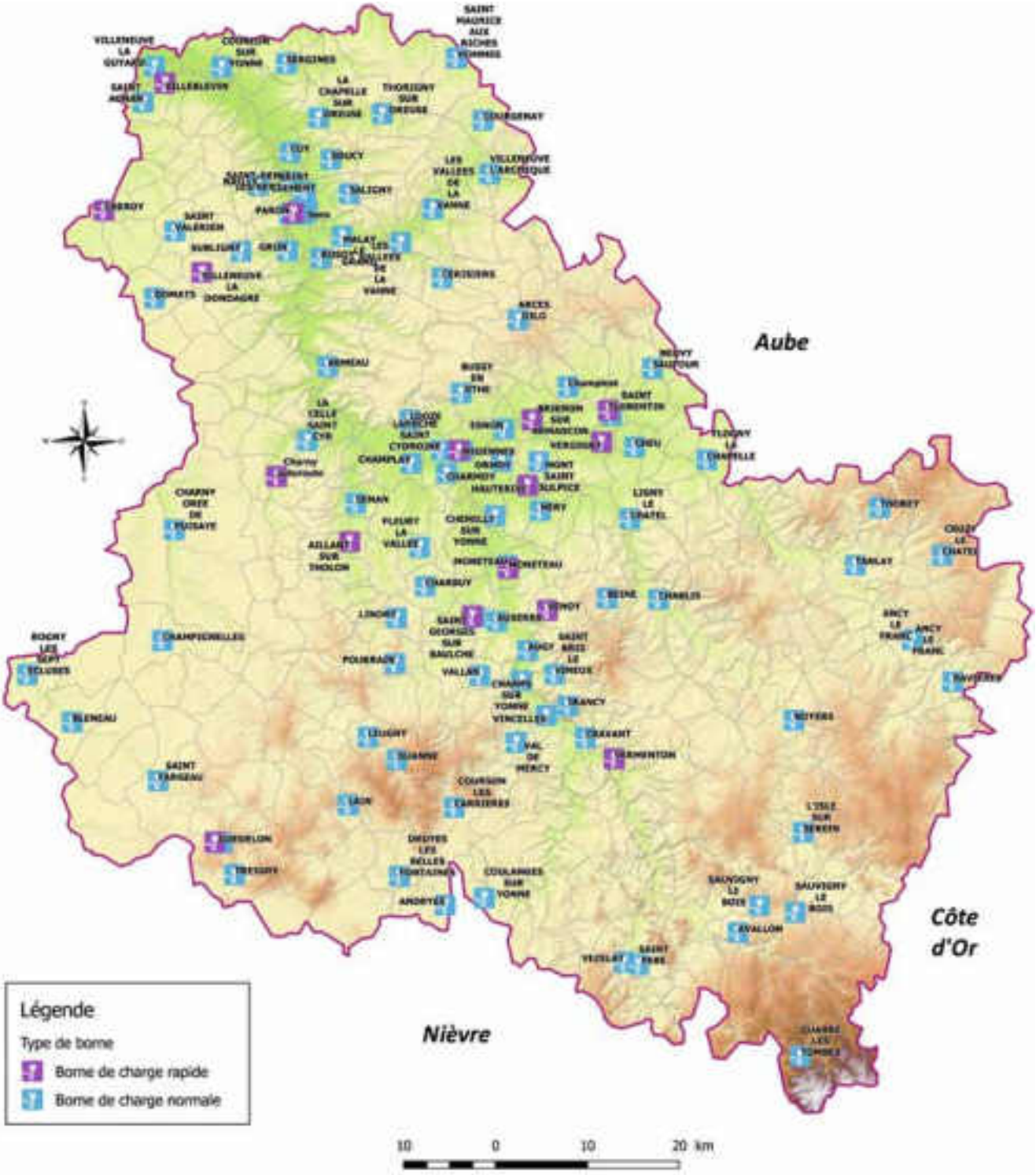

mardi 23 janv. 2018

*Installation de Recharge pour Véhicules Électriques

Copyright IGN - Lambb93 - GEOFLA-BDTOPO
© SDEY -Géomatique

ANNEXES

LES REPRÉSENTANTS DES C.L.E. EN 2018

ARMANÇON

Rémy CLÉRIN
Ormoy
Vice-président Mobilité électrique

Jérôme DELAVAULT
Brienon-sur-Armançon

Claude PERREAU
Maire de Chamvres

Mahfoud AOMAR
Maire de Guerchy

Michel PANNETIER
Gurgy

Richard ZEIGER
Joigny

Laurent CHAT
Maire de Looze
Membre du Bureau

Jean-Pierre CHARONNAT
Turny

AUXERROIS

Jean-Noël LOURY
Maire de Val-de-Mercy
Président

Jean-Michel PETIT
Chevannes

Denis ROYCOURT
Auxerre

Robert MESLIN
Irancy

Chantal ROYER
Maire de Ligny-le-Chatel

Patrick PICARD
Monéteau
Vice-président
Coordination des travaux

Georges GUILHOTO
Chablis

Philippe MAILLET
Venoy
Vice-président
Finances et personnel

AVALLONNAIS

Louis-Marcel GARRIGA
Asquins
Vice-président
Relations extérieures, Événementiel et Communication (partenaires institutionnels, concession)

Roland ENES
Avallon

Guillaume DUMAY
Pierre-Perthuis
Vice-président
Affaires juridiques, marchés et groupements de commandes

Didier IDES
Maire de Sauvigny-le-Bois

Ralph PAIN
Quarré-les-Tombes

GÂTINAIS

Claude MAULOISE
Saint-Valérien
Vice-président Gaz

Christine AITA
Maire de Courtoin

Pierre MARREC
Maire de Saint-Agnan
Membre du bureau

PUYSAYE FORTERRE VALLÉE DE L'YONNE

Jacques GILET
Maire de Champignelles

Jean DESNOYERS
Maire de Mouffy

Martial HERMIER
Maire de Saint-Martin-des-Champs
Membre du Bureau

Jacques BALOUP
Sementron
Vice-président
Enfouissement des réseaux

Jack CHEVAU
Maire de Sougères-en-Puisaye

PUISAYE NORD

Christian CHATON
Maire de Diges
Vice-président
Éclairage public et illuminations

Jean-Pierre GERARDIN
Charny

Claude FRACHET
La Celle-Saint-Cyr
Membre du bureau

SÉNONAIS

Bernard PETILLAT
La Chapelle-sur-Oreuse
Vice-président
Électrification

Jean-Claude SOLAS
Armeau

Jean LESPINE
Cerisiers

Paul HENNEQUIN
Fontaine-la-Gaillarde

François CHAUT
Piffonds

Grégory DORTE
Maire de Pont-sur-Yonne
Vice-président
Secteur urbain et du déploiement du SIG

Paul BOURDON
Sergines

Jean-Pierre PASQUIER
Véron

Daniel JORDAT
Villeblevin

TONNERROIS

Michel BLONDEAU
Tonnerre
Membre du Bureau

José DE PINHO
Maire de Cry

Gilles SACKEPEY
Maire d'Étivey
Membre du Bureau

Claude DEPUYDT
Flogny-la-Chapelle

Rémi GAUTHERON
Maire de Roffey

Jean-Pierre BOUILHAC
Maire de Tanlay
Vice-président
Développement des technologies de l'Information et de la Communication (numérique, courant porteur, smart grid...)

sdey
Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

Conception et réalisation : Agence Sphère Publique
Rédaction : Philippe Sclavon
Crédits photos : Xavier Morize, Philippe Grossot, iStock
Impression : EG Imprimeur
Juillet 2018

sdey
Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne

4, avenue Foch
89000 Auxerre
Tél. : 03 86 52 22 00
www.sdey.fr